

L'ÉTAT DES BESOINS EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES FEMMES AU CANADA

Constataions principales

Kaitlin Schwan, Alicia Versteegh,
Melissa Perri, Rachel Caplan, Khulud
Baig, Hannah Brais, Tina Pahlevan
Chaleshtari, Erin Dej, Jesse Jenkinson et
Faith Eiboff

Édité par : Arlene Hache, Alex Nelson,
Eva Kratchovil et Jayne Malenfant

CONSTATATIONS PRINCIPALES

L'État des besoins en matière de logement des femmes et de l'itinérance chez les femmes au Canada

ISBN: 9781550146707

Comment citer ce document :

Schwan, K., Versteegh, A., Perri, M., Caplan, R., Baig, K., Dej, E., Jenkinson, J., Brais, H., Eiboff, F. et Pahlevan Chaleshtari, T. (2020). *L'État des besoins en matière de logement et de l'itinérance chez les femmes au Canada : Constatations principales*. Hache, A., Nelson, A., Kratochvil, E. et Malenfant, J. (Eds). Toronto, Ontario : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Remerciements

Les auteurs et les éditeurs souhaitent tout d'abord remercier tous les membres du **Women's National Housing and Homelessness Network**, dont beaucoup ont inspiré ce travail et guidé sa création. Cette œuvre a été réalisée en partenariat avec des expertes en expérience vécue, du début jusqu'à la fin, et est dédié aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre qui ont été abandonnées par le système du logement.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires pour leurs nombreuses contributions. Ce travail n'aurait pas été possible sans nos partenariats avec l'**Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance** (ACMFI), l'**Observatoire canadien sur l'itinérance** (OCI) et Keepers of the Circle (KoC). Cette étude a pu être réalisée grâce au généreux soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à laquelle nous sommes profondément reconnaissants. Ce travail a également été financé en partie par l'ACMFI, KoC et les revenus générés par Hub Solutions, une entreprise sociale de l'OCI. Nous aimerions également exprimer nos vifs remerciements aux autres chercheurs et étudiants qui nous ont aidé à réaliser ce travail, notamment Nadia Ali (responsable des projets, OCI), Terry Smith (étudiante-stagiaire, OCI) et Meryl Borato (boursière postdoctorale, OCI). Nous remercions également les chercheurs et les experts qui ont révisé ce document et nous ont fait part de leurs précieuses remarques. Ce travail s'appuie sur les efforts de recherche de nombreux universitaires, défenseurs de la collectivité et personnes à expérience vécue qui nous ont précédés et à qui nous devons beaucoup.

Enfin, nous aimerions remercier les membres des équipes de l'ACMFI, de l'OCI et de KoC qui ont soutenu ce travail de diverses manières, notamment Michelle Bilek, Sarah Anne Charlebois, Steve Gaetz, Allyson Marsolais, Lindsay McRae, Tim Richter, Niveen Saleh, Stefania Seccia et Steph Vasko.



Conçu par Sarah Anne Charlebois, Observatoire canadien sur l'itinérance (Hub Solutions).
Les bases des icônes sont réalisées par Smashicons à partir de www.flaticon.com.

Hub Solutions est une entreprise sociale intégrée à l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI). Les revenus générés par le travail rémunéré à l'acte de Hub Solutions sont réinvestis dans l'OCI pour soutenir la recherche, l'innovation, les recommandations politiques et la mobilisation des connaissances. Pour en savoir plus, allez à www.hubsolutions.ca.

Table de matières

Constatations Principales	4
8 défis et possibilités de changement principaux	7 - 35
1. Estimer l'ampleur véritable de l'itinérance chez les femmes	7
2. Besoin de logements adéquats pour les femmes	12
3. Interventions d'urgence débordées et sous-financées	15
4. Cycles répétés de violence	22
5. Les lacunes, les cloisonnements et les politiques contribuent à l'itinérance chez les femmes	26
6. Besoin urgent d'aborder le problème de l'itinérance des femmes autochtones	29
7. Mettre fin à l'itinérance intergénérationnelle en facilitant l'accès au logement pour les mères	32
8. Défaillances des systèmes publics	34
Mettre fin à l'itinérance chez les femmes au Canada : si ce n'est aujourd'hui, quand?	36
Références	37

CONSTATATIONS PRINCIPALES

L'itinérance chez les femmes, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre¹ au Canada est une crise qui se cache au vu de tous.

Dans toutes les provinces et tous les territoires, les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre subissent les formes les plus graves de besoin en logement. Les femmes noires, les femmes de couleur, les femmes autochtones, les personnes de diverses identités de genre, les femmes handicapées, les femmes pauvres, les personnes LGBTQ2S+, les travailleuses du sexe, les femmes incarcérées, les nouvelles venues et les femmes plus jeunes et plus âgées sont toutes affectées de manière disproportionnée (Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Nos meilleures estimations de l'itinérance et de l'insécurité du logement chez les femmes au Canada sont encore nettement inférieures à la réalité, en partie en raison de la nature souvent cachée de leur itinérance (Maki, 2017). Les femmes sont moins susceptibles de se présenter dans les refuges classiques, de se rendre dans les centres d'accueil et les lieux publics ou d'accéder à d'autres services spécifiques aux sans-abri et sont plus susceptibles de dépendre de soutiens relationnels, précaires et dangereux pour survivre (Bretherton, 2017). La prédominance et la plus grande visibilité des hommes dans le secteur de l'itinérance ont engendré des politiques et des services axés sur les hommes, créant ainsi des conditions qui gardent l'itinérance chez les femmes invisible (Bretherton, 2017). Par conséquent, il est probable que nous sous-estimons fortement le nombre très important de femmes qui sont sans abri au Canada, et que nous restons sans réagir.

Les recherches démontrent également que les systèmes de soutien actuels sont incapables de faire sortir les femmes et les jeunes filles de l'itinérance rapidement (voire pas du tout) et que dans de nombreux cas elles n'ont pas d'autre choix que de retourner dans des **situations de violence**, de précarité et de marginalisation

(Statistique Canada, 2019). Les femmes et les personnes de diverses identités de genre sont confrontées à une violence sévère dans la rue et dans les systèmes publics et sont régulièrement séparées de leurs enfants en raison de leur situation en matière de logement et de leur exposition à la violence (Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Malgré cela, la politique du logement se préoccupe rarement de leurs réalités, ce qui se traduit par un manque considérable de services de logement réservés aux femmes et informés des traumatismes subis (Fotheringham, Walsh et Burrowes, 2013; Kirkby et Mettler, 2016). En l'absence d'accès à un logement sûr, adéquat et abordable, les femmes des quatre coins du Canada sont poussées vers des systèmes d'urgence insuffisants ne répondant pas à leurs besoins. Dans bien des cas, ces systèmes d'urgence sont submergés par la demande et chroniquement sous-financés, et refusent donc régulièrement les femmes victimes de violence, d'itinérance et de formes extrêmes de marginalisation (Vecchio, 2019).

Afin de mieux comprendre ces défis, le **Women's National Housing and Homelessness Network (WNHHN)** a entrepris un examen de la portée des données qui sont disponibles sur l'itinérance chez les femmes au Canada. Cette **revue de la littérature** a été guidée à chaque étape par l'expertise des membres du WNHHN, qui comptaient des membres possédant de l'expérience vécue d'itinérance. Cette revue explore des preuves qui existent sur les causes, les conséquences et les expériences d'itinérance et de précarité du logement uniques que vivent les femmes, les jeunes femmes et les personnes de diverses identités de genre au Canada. Nous nous sommes reposés sur l'expertise de nos partenaires de Keepers of the Circle,

1 Tout au long de ce document, nous explorons les expériences des femmes, des jeunes filles et des personnes de diverses identités de genre en tenant compte du genre. Dans notre définition des femmes nous incluons toute personne qui s'identifie en tant que femme et nous cherchons également à souligner les défis distincts que les personnes de diverses identités de genre rencontrent pour accéder à un logement adéquat, sûr et abordable. Étant donné qu'il y a peu de recherches disponibles sur les expériences des personnes de diverses identités de genre en matière d'itinérance et de besoin de logement au Canada, la majorité des recherches dont il est question dans ce rapport portent exclusivement sur les femmes. Il existe un besoin pressant de recherches sur les expériences des personnes de diverses identités de genre en matière d'itinérance et de leur besoin en matière de logement, et le WNHHN aimerait souligner notre frustration face à l'absence continue des expériences et des voix des personnes de diverses identités de genre dans les recherches universitaires et communautaires.

une plateforme autochtone dirigée par le Temiskaming Native Women's Support Group dans le Nord de l'Ontario, afin d'analyser les recherches menées sur les expériences des femmes autochtones. La revue a triangulé une multitude de données, dont : de la littérature scientifique, des rapports gouvernementaux, des

notes politiques, des fiches d'information, des travaux des commissions parlementaires, des données statistiques et des députations faites à tous les niveaux de gouvernement (publiées entre 2000 et 2019)². Le présent document met en lumière les constatations clés qui sont ressorties de cette recherche collective.

En rassemblant nos constatations, nous avons identifié huit possibilités et défis principaux auxquels nous faisons face à titre de pays dans notre objectif de prévention et d'élimination de l'itinérance chez les femmes, les jeunes femmes et les personnes de diverses identités de genre.

Un

Le nombre de femmes, de jeunes filles et de personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance au Canada est considérablement sous-estimé. L'itinérance chez les femmes est rendue invisible par la façon dont nous définissons le besoin de logement et l'itinérance, et par la façon dont nous le mesurons et y répondons.

Trois

Le manque de logements et de soutiens axés sur les femmes pousse les femmes vers des refuges et des services d'urgence qui ne reconnaissent pas qu'elles sont sans abri, ne sont pas conçus pour répondre à leurs besoins et sont sous-financés et débordés.

De ce fait, de nombreuses femmes restent prisonnières de situations traumatisantes d'itinérance et de violence.

Cinq

Les fossés, les cloisonnements, les politiques et les pratiques des secteurs de la violence contre les femmes (VCF) et de l'itinérance peuvent involontairement créer des difficultés pour certaines femmes et certaines personnes de diverses identités de genre, contribuant dans certains cas à l'instabilité du logement et à l'exposition à la violence.

Deux

Il y a une grave pénurie de logements sûrs, abordables, adéquats et appropriés pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre au Canada.

Quatre

L'itinérance pose des dangers uniques pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre. En omettant de prévenir ou de mettre fin au besoin en logement ou à l'itinérance des femmes, nous garantissons des cycles de violence et une précarité du logement répétés.

Six

Les femmes et les filles autochtones et les personnes de diverses identités de genre vivent dans les conditions de logement les plus extrêmes partout au Canada et sont les plus mal desservies dans les secteurs de la VCF et de l'itinérance.

² Pour de plus amples détails sur la méthodologie, reportez-vous au chapitre sur la méthodologie de [L'État des besoins en matière de logement des femmes et de l'itinérance chez les femmes au Canada : une revue de la littérature](#).

Sept

Les expériences des mères en matière d'instabilité du logement et de violence créent les conditions d'une itinérance intergénérationnelle.

Il est essentiel de répondre aux besoins des femmes en matière de logement, et aux besoins des mères et de leurs enfants, pour résoudre le problème de l'itinérance chronique et intergénérationnelle.

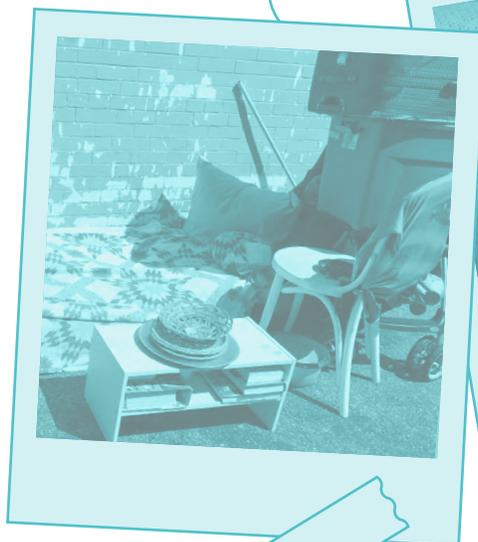
Ces défis ne sont pas insurmontables. Ils surviennent d'ailleurs à un moment où le Canada a l'occasion unique d'élaborer des solutions politiques et pratiques susceptibles de transformer l'itinérance pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. L'année dernière, la **Loi relative à la stratégie nationale du logement** a reçu la sanction royale, reconnaissant l'engagement du Canada en faveur du droit au logement pour tous. En 2019, le gouvernement fédéral s'est également engagé à allouer au moins 25 % des investissements de la **Stratégie nationale sur le logement** pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles. À la lumière de ces engagements historiques, il est essentiel de donner la priorité aux réponses à l'itinérance chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre de façon urgente. Cette urgence doit se traduire par des solutions politiques fondées sur des données probantes, des investissements dans le logement et l'expansion des services et des soutiens, le tout façonné par l'inclusion et le leadership significatifs de femmes diverses possédant de l'expertise vécue.

Huit

Les défaillances multiples et aggravantes des systèmes publics conduisent les femmes et leurs enfants à l'instabilité du logement et à l'itinérance, contribuant ainsi à des cycles intergénérationnels d'itinérance, d'instabilité du logement, de marginalisation et de violence.

« La forme que prend souvent l'itinérance chez les femmes est appelée itinérance cachée. Leurs corps, nos corps, sont littéralement cachés de la vue de tous, nos besoins ne sont pas remplis et nos histoires ne sont pas entendues. En raison de cette invisibilité, la crise de l'itinérance chez les femmes est bien plus sévère que les meilleures estimations peuvent imaginer : nous devons devenir visibles si nous voulons éliminer notre itinérance. »

- **Alex Nelson**, Experte en expérience vécue, candidate au doctorat, Université Western

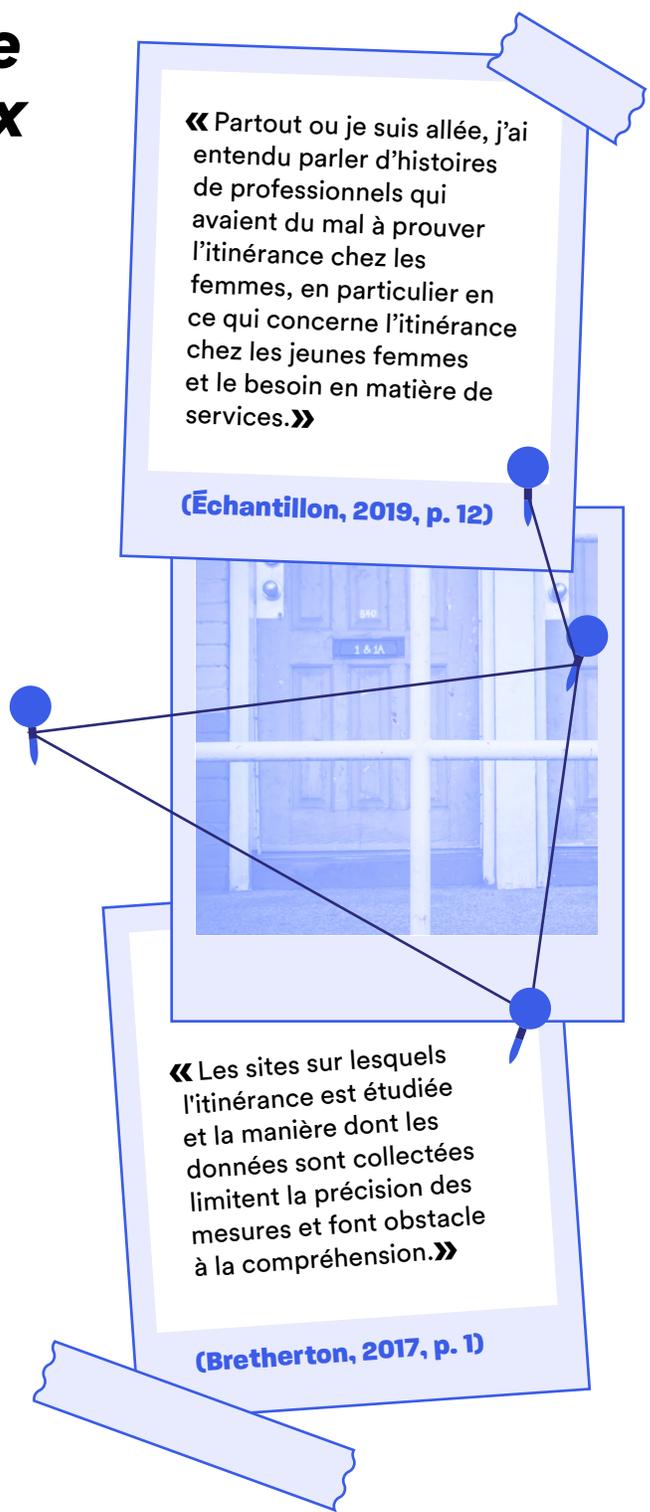


8 défis et possibilités de changement principaux

1. Le nombre de femmes, de jeunes filles et de personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance au Canada est considérablement sous-estimé. L'itinérance chez les femmes est rendue invisible par la façon dont nous définissons le besoin de logement et l'itinérance, et par la façon dont nous le mesurons et y répondons.

Nos estimations les plus exactes de l'itinérance et de l'insécurité du logement chez les femmes au Canada sont encore nettement inférieures à la réalité en partie en raison de la nature souvent cachée de leur itinérance³.

Les femmes sont moins susceptibles de se présenter dans les refuges classiques, de se rendre dans les centres d'accueil, les espaces publics ou d'accéder à d'autres services spécifiques aux sans-abri (Bapitista, 2010; Maki, 2017), et sont plus susceptibles de compter sur des soutiens informels ou relationnels pour survivre (Bretherton, 2017). Il est bien connu que les femmes sans abri négocient un certain nombre de stratégies de survie à haut risque pour obtenir un abri et éviter les dangers de la rue et des refuges mixtes, notamment en restant dans des relations dangereuses et abusives et en échangeant des rapports sexuels contre un abri (Bretherton, 2017). En conséquence, les femmes sont systématiquement sous-estimées dans les dénombrements ponctuels et autres méthodologies de «captures d'instantanés» qui se concentrent généralement sur la mesure de l'itinérance absolue/de rue, et l'utilisation des refuges pour sans-abri, qui ont toutes deux tendance à être dominées par les hommes (Bretherton, 2017). Cela signifie que l'ampleur réelle de l'itinérance



« Partout où je suis allée, j'ai entendu parler d'histoires de professionnels qui avaient du mal à prouver l'itinérance chez les femmes, en particulier en ce qui concerne l'itinérance chez les jeunes femmes et le besoin en matière de services.»

(Échantillon, 2019, p. 12)

« Les sites sur lesquels l'itinérance est étudiée et la manière dont les données sont collectées limitent la précision des mesures et font obstacle à la compréhension.»

(Bretherton, 2017, p. 1)

chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre est largement inconnue (May, Cloke et Johnsen, 2007), laissant aux gouvernements le soin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes en l'absence de connaissances et de données clés.

³ La **Définition canadienne de l'itinérance** caractérise l'itinérance cachée telle une forme de logement provisoire qui comprend les : «Personnes vivant temporairement avec d'autres, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent.» (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2017, p. 3.)

Itinérance cachée chez les femmes, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre

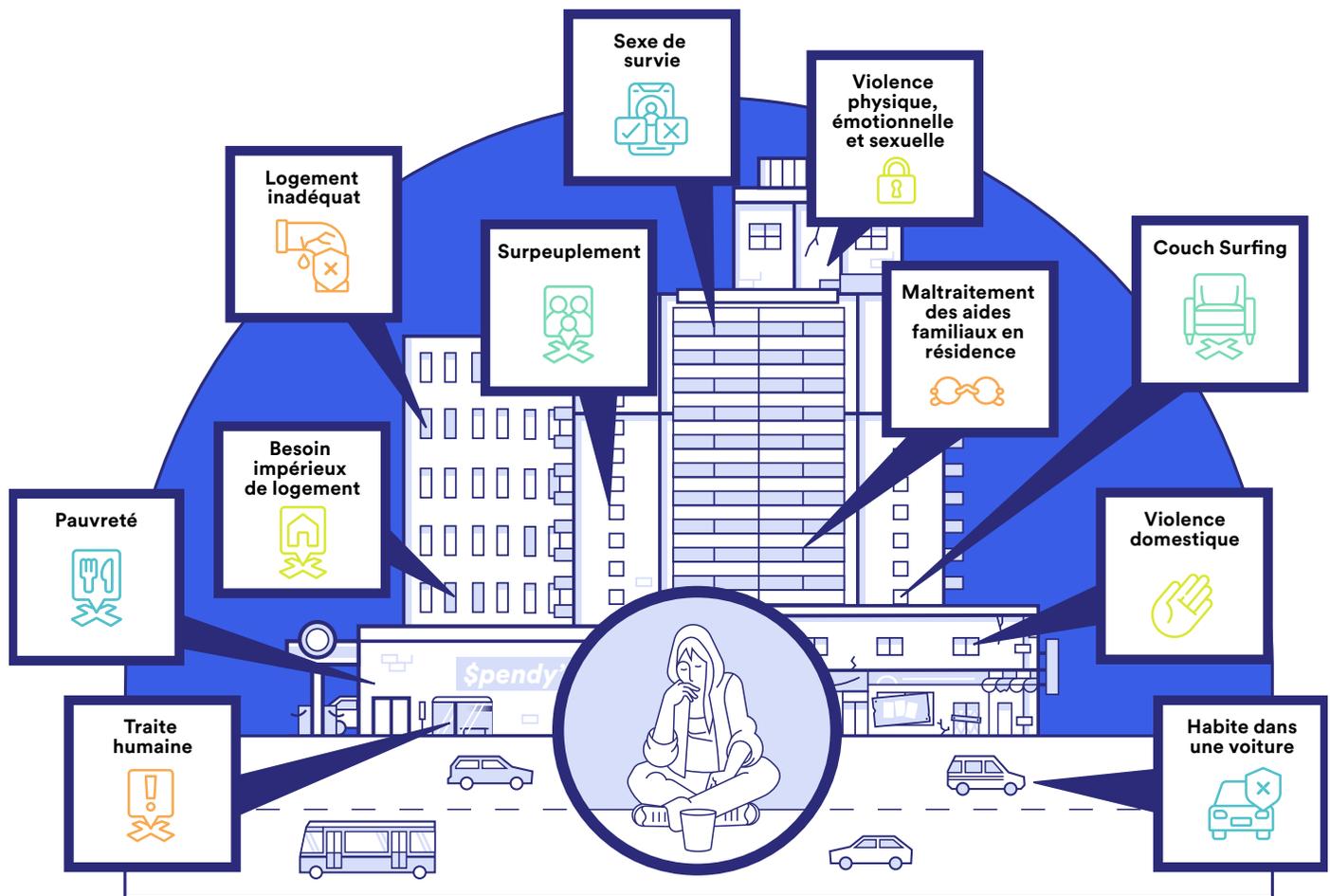


FIGURE 1

Lorsque nous pensons à l'itinérance, nous imaginons peut-être une personne qui demande de l'argent à un coin de rue, mais pour les femmes, l'itinérance est souvent cachée derrière des portes fermées. Elles peuvent dormir sur le sofa de leurs amis ou échanger des faveurs sexuelles contre un logement ou vivre dans un minuscule appartement surpeuplé.

La sous-estimation systématique fait qu'il est difficile d'établir une estimation précise du nombre de femmes et de filles qui sont sans abri au Canada (Bopp et al., 2007; Van Berkum et Oudshoorn, 2015; Pleace, 2016). Cette sous-estimation n'est pas unique au contexte canadien : les tendances mondiales montrent que les femmes ont été sous-représentées dans les recherches sur l'itinérance, en partie en raison de la nature cachée de leur situation (Bretherton, 2017; Fotheringham et al., 2014; Pleace, 2016). Le manque de recherches menées sur l'itinérance cachée est partiellement attribué aux constatations suivantes :

- ↳ De nombreux pays n'incluent pas les formes d'itinérance cachée (par exemple, le « couch surfing ») dans leur(s) définition(s) de l'itinérance (Bretherton, 2017).
- ↳ Les défis méthodologiques liés au dénombrement de l'itinérance cachée, tels que la difficulté à saisir sa nature temporaire et transitoire, ainsi que la « difficulté inhérente au dénombrement de plusieurs ménages vivant dans un seul logement » (Bretherton, 2017, p. 7; Pleace et Bretherton, 2013).

Malgré ces problèmes, les recherches nationales et internationales suggèrent que l'itinérance cachée est plus répandue que l'itinérance absolue ou de la rue, et qu'elle constitue une partie importante de la population des sans-abri. Par exemple, les pays suivants ont tenté de recenser l'itinérance cachée avec un succès variable :

- ↳ La Finlande a utilisé à la fois la collecte de données et l'estimation pour dénombrer l'itinérance, constatant que 76 % de la population des sans-abri est en situation d'itinérance cachée (Bretherton, 2017; Échantillon, 2018)⁴.
- ↳ En Irlande, on estime que 43 % de la population des sans-abri est en situation d'itinérance cachée, selon des données issues d'enquêtes et de dénombrements statistiques (Pleace et Bretherton, 2013).
- ↳ Le Danemark a indiqué que «28 % de l'ensemble des sans-abri sont des personnes qui partagent temporairement un logement avec des amis ou de la famille» (Bretherton, 2017, p. 8; Busch-Geertsema et al., 2014).

Au Canada, les données gouvernementales ont montré qu'une grande partie de la population canadienne a connu l'itinérance cachée. D'après l'**Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens (victimisation)** de 2014 de Statistique Canada, 2,3 millions Canadiens (près d'un Canadien sur dix) ont connu l'itinérance cachée à un moment de leur vie (Rodrigue, 2016, p. 2)⁵. Si l'on compare ces données aux 235 000 personnes que l'on estime être sans abri chaque année (Gaetz et al., 2016), elles suggèrent que l'itinérance cachée est beaucoup plus répandue que l'itinérance absolue ou de la rue au Canada. Certains rapports ont indiqué que l'itinérance cachée est «estimée à trois fois et demi le nombre réellement relevé» (Klassen et Spring, 2015, p. 1), mais les preuves empiriques soutenant ces estimations sont rares.

Bien que limitées, les données dont nous disposons suggèrent que l'ampleur du besoin en logement et de l'itinérance des femmes est beaucoup plus importante que ce que nous estimons actuellement.

En l'absence de données plus complètes, pour améliorer les estimations, il faut «rassembler» différents types de données. Comme le montre la figure 2 - *La véritable ampleur de l'itinérance chez les femmes et de leur besoin en logement* (p. 10), cela comprend des données telles que :

- ↳ le taux d'occupation des refuges pour familles
- ↳ le nombre de familles dirigées par des femmes vivant dans la pauvreté
- ↳ les besoins des femmes autochtones en matière de logement sur les réserves
- ↳ les taux de maltraitance et de violence exercées par un partenaire intime (VPI)
- ↳ le taux d'utilisation des refuges et des services VCF
- ↳ le nombre de femmes et d'enfants refusés dans les refuges pour sans-abri ou les centres VCF en raison de problèmes de capacité
- ↳ le nombre de femmes et de personnes de diverses identités de genre victimes de la traite humaine

En rassemblant ces données, il est essentiel que nous incluions de nombreuses femmes qui ne sont généralement pas comprises ou comptabilisées comme étant sans abri, y compris celles qui ne se considèrent pas comme telles. Par exemple, pour comprendre l'ampleur réelle de l'itinérance chez les femmes, il faudrait inclure des données sur :

- ↳ les femmes incarcérées qui n'ont pas de logement dans lequel retourner une fois libérées;
- ↳ les femmes qui ont été refusées aux refuges (pour diverses raisons) et qui résident dans des hôpitaux ou d'autres établissements de soins;
- ↳ les femmes qui vivent temporairement dans des hôtels et motels à bon marché sans sécurité d'occupation;
- ↳ les jeunes femmes qui sortent d'un foyer de groupe ou d'une famille d'accueil avec peu ou pas de projets de placements dans un logement;
- ↳ les femmes en centres de traitement dont le plan de sortie est de retourner dans une relation violente ou dans un refuge pour sans-abri.

4 En comparant les approches de plusieurs pays pour recenser l'itinérance chez les femmes, Esther Sample (2018) a conclu : «L'approche nationale la plus complète de mesure de l'itinérance chez les femmes que j'ai trouvée est celle de la Finlande. En Finlande, les statistiques sur l'itinérance chez les femmes comprennent également celles qui dorment sur les sofas d'amis ou qui se trouvent dans des situations d'itinérance plus cachées. Ils ont rassemblé le total à partir des données des services, des services sociaux et des départements de lutte contre l'itinérance, ainsi que des données et des enquêtes sur la population.» (p. 14).

5 Selon le *Sondage* l'itinérance cachée signifie vivre temporairement avec de la famille, des amis, dans leur voiture ou dans tout autre lieu parce que les individus n'avaient nulle part ailleurs où aller (Rodrigue, 2016, p.2).

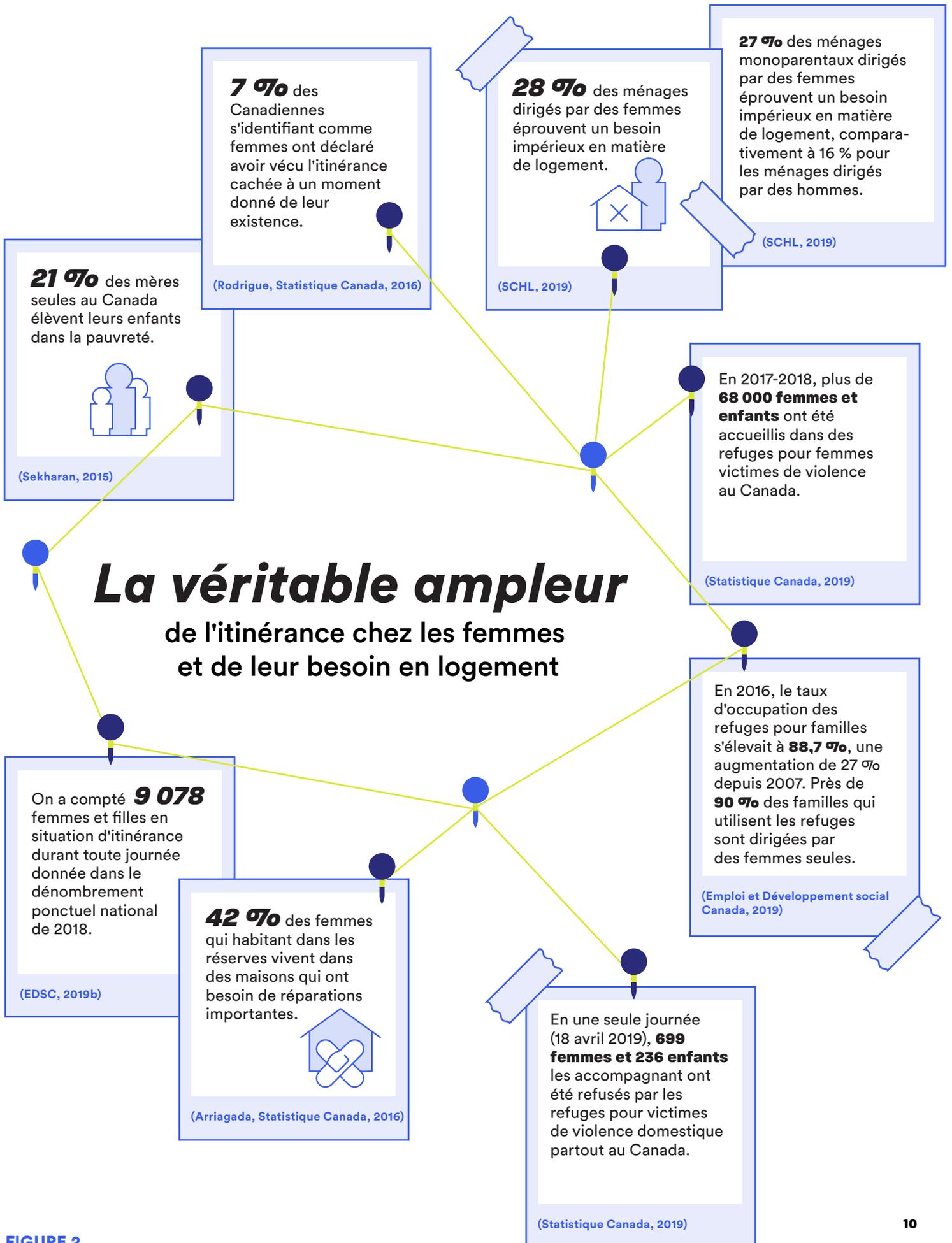


FIGURE 2

Il se peut que les femmes qui se trouvent dans ces situations désastreuses entrent et sortent de diverses situations de logement précaire, de milieux de soins de santé et de relations violentes afin de ne pas se retrouver absolument sans abri et à la rue. *Dans de nombreux cas, ces femmes restent largement invisibles aux yeux du secteur de l'itinérance général.*

À tout le moins, la triangulation de ce type de données indique :

premièrement, que nous sous-estimons probablement de beaucoup le nombre de femmes, de jeunes filles et de personnes de diverses identités de genre qui sont sans abri au Canada, et

deuxièmement, que nous n'avons pas encore mis en œuvre des mesures et des méthodes de recherche efficaces capables de dresser un portrait statistique solide de l'itinérance chez les femmes au Canada.

Nos approches actuelles de mesure n'ont pas permis de saisir l'ampleur de l'itinérance chez les femmes, la chronicité de l'itinérance chez les femmes et la façon dont les femmes entrent et sortent de l'itinérance. La critique de Nicholas Pleace (2016) dans le contexte européen pourrait donc être proposée de la même manière en ce qui concerne le Canada :

«L'état des connaissances statistiques au sujet de l'itinérance chez les femmes en Europe est clairement sous-développé. Cette déclaration doit être mise en contexte en notant que des données solides, complètes, claires et comparables sur l'itinérance de toute sorte sont encore relativement rares en Europe, mais même en en tenant compte, l'état de la collecte de données sur l'itinérance chez les femmes est inacceptablement médiocre» (2016, p. 121)⁶.

Afin de mieux comprendre l'ampleur du phénomène de l'itinérance chez les femmes sans abri au Canada et de la prévenir, nous devons aller au-delà des méthodologies traditionnelles utilisées pour recenser et étudier les populations de sans-abri. L'élaboration de données améliorées sur l'itinérance chez les femmes nécessitera également la coordination des données entre les systèmes et les secteurs, y compris

le secteur de la VCF, étant donné que «les femmes dans le secteur (de la violence sexospécifique) n'ont pas été comptées dans le nombre de sans-abri au niveau local ou national» (ANOVA cité dans Vecchio, 2019, p. 47).



Il est essentiel de veiller à ce que les expériences uniques des femmes et des personnes de diverses identités de genre en matière d'itinérance soient incluses dans les définitions de l'itinérance. Si l'itinérance chez les femmes reste sous-étudiée, sous-estimée et sous-financée, c'est en partie parce qu'elle n'est souvent pas reconnue comme telle (Bretherton, 2017). Étant donné que «ce qui peut être défini peut être mesuré, et ce qui peut être mesuré peut être géré» (au moins en théorie), il est essentiel que les gouvernements adoptent une définition nationale qui inclut la façon dont les femmes et les personnes de diverses identités de genre vivent l'itinérance. Une telle définition est essentielle pour garantir l'égalité entre les sexes en ce qui concerne également le financement de la lutte contre l'itinérance étant donné les préoccupations soulevées par le Comité consultatif ministériel sur l'itinérance (2018) selon lesquelles «l'absence d'une définition convenue de l'itinérance crée un désavantage critique pour l'accès des femmes aux fonds de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance» (p. 22). Compte tenu de l'ampleur et de la gravité de l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre au Canada, l'adoption d'une définition plus inclusive de l'itinérance au niveau national est une priorité urgente.

⁶ Pleace poursuit en déclarant : «Ce que les politiciens et les chercheurs tendant vers la droite n'aiment pas, c'est la preuve que les structures, les systèmes et les politiques, plutôt que le comportement individuel, peuvent être à l'origine de l'itinérance. Cela signifie que la droite est incitée à éviter de définir l'itinérance comme l'occupation des personnes pauvres de logements précaires, surpeuplés et inadaptés (Anderson 1993; O'Flaherty 2010), ce qui, bien sûr, rend plus probable que les femmes sans abri ne soient pas comptées (Baptista 2010)» (2016, p. 121).

2. Le Canada fait l'objet d'une grave pénurie de logements sûrs, abordables, adéquats et appropriés pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

En 2019, le Canada a ratifié le droit au logement⁷ en vertu de la loi nationale par le biais de la **Loi sur la Stratégie nationale sur le logement** (2019), reconnaissant que «le logement est essentiel à la dignité et au bien-être inhérents de la personne et à la construction de communautés durables et inclusives.» La Loi engage le Canada à réaliser progressivement ce droit tel que défini dans le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**, qui codifie «le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence» (Assemblée générale des Nations Unies, 1966). En outre, le Canada a ratifié la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** (HCDH, 2019), qui garantit aux femmes le droit de «bénéficier de conditions de vie convenables, notamment en matière de logement» (Assemblée générale des Nations unies, 1979). Malgré cela, les femmes au Canada continuent de connaître des niveaux disproportionnés de besoins en matière de logement et d'instabilité du logement, un nombre incalculable de femmes se retrouvant sans abri.

Sur les 1,7 million de personnes qui éprouvaient un besoin impérieux en logement⁷ au Canada en 2016, 28 % étaient des ménages dirigés par des femmes (SCHL, 2019). Les données montrent également que 27 % des ménages monoparentaux dirigés par une femme ont des besoins impérieux en matière de logement, soit près du double du taux des ménages dirigés par un homme (16 %) (SCHL, 2019). Les ménages dirigés par les femmes sont plus nombreux à vivre dans un

logement subventionné que les ménages dirigés par les hommes (44,1 % par rapport à 40,5 %) (SCHL, 2019), et ces chiffres sont encore plus frappants pour certains groupes de femmes.

Des recherches (Prentice et Simonova, 2019) ont indiqué un besoin impérieux en matière de logement chez :

21 % des ménages de personnes âgées dirigés par des femmes

22 % des jeunes ménages dirigés par des femmes

25 % des ménages autochtones dirigés par des femmes hors réserve

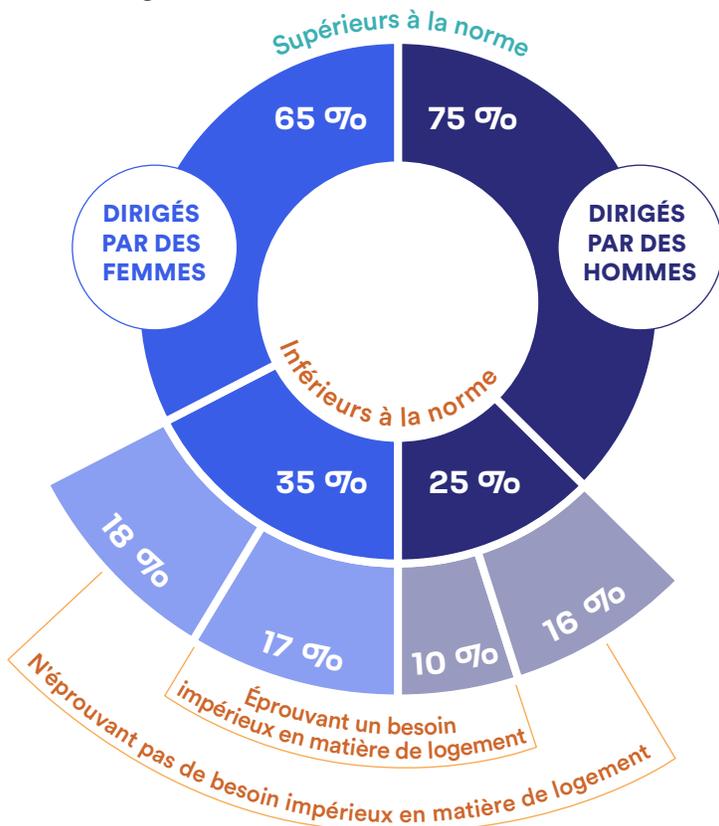
Face au besoin impérieux en matière de logement, lié à la hausse des coûts des loyers et à la diminution du nombre de logements vacants (Rapport sur le marché locatif, 2018), de nombreuses femmes recherchent un logement social ou abordable. Cependant, l'**Enquête canadienne sur le logement** de Statistique Canada (2018) a révélé qu'«un quart de million de ménages, représentant 1,9 % ou 283 800 ménages canadiens, avaient au moins un membre sur une liste d'attente pour un logement social et abordable. Parmi ces ménages, près de deux tiers (61,2 %), soit 173 600 ménages, étaient inscrits sur une liste d'attente depuis deux ans ou plus» (Statistique Canada, 2019a, p. 2). Ces statistiques sont troublantes, étant donné que le fait de rester coincé dans un logement médiocre et sur de longues listes d'attente pour un logement subventionné peut piéger les femmes dans des cycles de pauvreté et de violence, tout en créant les conditions nécessaires à des enquêtes de protection de l'enfance lorsque la négligence est confondue avec la pauvreté. (OACAS, 2016; Trocme et al., 2004).

« Les violations du droit des femmes au logement sont souvent le résultat de lois, politiques, coutumes et traditions discriminatoires dans d'autres domaines qui conduisent à des inégalités profondément ancrées entre les femmes et les hommes en matière de logement. »

(HCDH, 2012, p. 25)

⁷ Selon Statistique Canada (2017), «On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité.» (n.p.).

Pourcentage des ménages dirigés par des femmes vivant dans des logements inférieurs aux normes et éprouvant un besoin impérieux de logement



Prévalence du faible revenu chez les femmes au Canada

16,3 %

Femmes âgées

21 %

Femmes racialisées

23 %

Femmes handicapées

31,4 %

Femmes nouvelles arrivantes (ayant immigré entre 2011 et 2016)

32,3 %

Femmes autochtones inscrites ou des traités

42 %

Enfants (entre 0 et 17 ans) appartenant à des familles monoparentales menées par des femmes

CI-DESSUS : FIGURE 3

Source : (Fondation canadienne des femmes, 2018)

GAUCHE : FIGURE 4

Source : Prentice Simonova, 2019 (Indicateurs et données basés sur le recensement)

Remarque : les totaux peuvent ne pas correspondre en raison des arrondis.

Les niveaux disproportionnés des besoins en matière de logement auxquels les femmes sont confrontées sont liés aux défis uniques qu'elles rencontrent lorsqu'elles cherchent un logement adéquat. L'itinérance cachée, la violence d'un partenaire intime, les responsabilités de garde d'enfants et la pauvreté sont autant de facteurs qui contribuent aux difficultés d'accès et de maintien d'un logement sûr et abordable pour les femmes (Nemiroff, Aubry et Klodawsky, 2011; Walsh, Rutherford et Kuzmak, 2009). Par exemple, nous connaissons les faits suivants :

↳ Les femmes sont confrontées à la discrimination et au racisme sur le marché du logement privé, des recherches ayant démontré que les propriétaires font preuve de discrimination à l'égard des mères célibataires, des femmes bénéficiant d'une aide financière et des femmes autochtones (Vecchio, 2019).

↳ Par exemple, un rapport sur les expériences des femmes autochtones en matière de discrimination dans le domaine du logement à Vancouver a révélé : le refus des propriétaires de louer à des femmes autochtones bénéficiant de l'aide sociale; des augmentations de loyer illégales; des employés de l'immeuble qui tentent d'obtenir des relations sexuelles en échange de l'entretien; des installations sanitaires inadéquates; des infestations de parasites; et des règles illégales telles que les couvre-feux et les vérifications de chambres (Martin et Walia, 2019, p. 20).

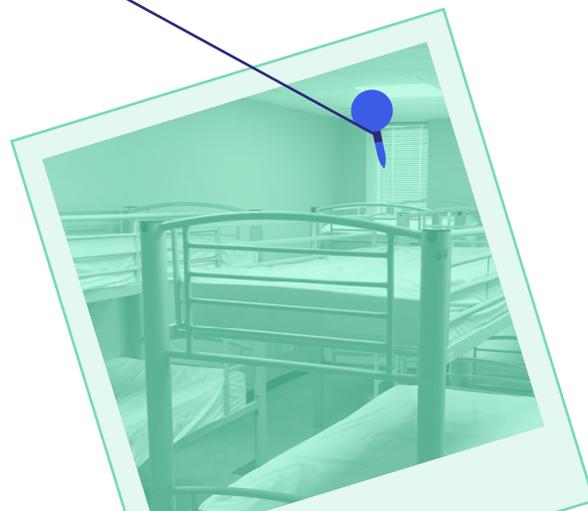
- ↳ La féminisation de la pauvreté fait que de nombreuses femmes et familles dirigées par des femmes ont de la difficulté à payer le loyer et d'autres nécessités (Van Berkum et Oudshoorn, 2015; Sekharan, 2015). Les recherches ont révélé que la pauvreté et l'inégalité des revenus sont également ressenties suivant la race. Par exemple, les données du recensement national de 2016 ont montré qu'un quart des femmes noires au Canada vivent sous le seuil de la pauvreté (Statistique Canada, 2017). De même, le taux de chômage des femmes noires est deux fois plus élevé que celui des femmes non racialisées (12,2 % par rapport à 6,4 %), même si la participation au marché du travail est plus élevée (Block, Galabuzi et Tranjan, 2019). En 2016, dans le Grand Toronto, le taux de pauvreté des femmes noires s'élevait à 10,5 %, soit plus du double du taux des travailleurs blancs (4,8 %) et des travailleuses blanches (4,7 %) (Stapleton, 2019).
- ↳ Le manque de services de garde d'enfants et de services adaptés aux enfants peut rendre difficile l'accès aux aides au logement pour les mères (Fortin, Jackson, Maher et Moravac, 2014; Styron, Janoff-Bulman et Davidson, 2000).
- ↳ L'allocation de loyer insuffisante dans les programmes d'aide sociale et les critères d'éligibilité rigides font qu'il est difficile pour les femmes de trouver et de conserver un logement abordable (Martin et Walia, 2019; Wallace, Klein, Reitsma-Street, 2006).

En l'absence d'accès à un logement abordable, il incombe aux gouvernements de fournir aux femmes un abri d'urgence adéquat et des aides conçues pour répondre à leurs besoins particuliers et reconnaître les façons uniques dont elles subissent l'itinérance. Cependant, de nombreux refuges pour sans-abri destinés aux femmes et aux familles sont saturés et la durée des séjours dans les refuges pour familles a augmenté considérablement ces dernières années (Segaert, 2017). De même, les refuges pour femmes battues ont atteint ou dépassé leur capacité d'accueil dans presque toutes les communautés, la majorité d'entre eux n'offrant qu'un hébergement de courte durée aux femmes fuyant la violence (3 mois maximum) (Statistique Canada, 2019). Les données nationales les plus récentes indiquent que 78 % des refuges contre la VCF au Canada sont de courte durée (428 sur 552 refuges), et le principal défi auquel les femmes sont confrontées lorsqu'elles quittent une situation de violence est le manque d'options de logement abordable et approprié à long terme (Statistique Canada, 2019b).

Un logement sûr, abordable et permanent est la seule solution à long terme pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre (Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Il est essentiel d'adopter une perspective sexospécifique et intersectionnelle qui tient compte des expériences et identités variées des femmes, telles que l'âge, la race/l'ethnicité, l'orientation sexuelle et le statut socio-économique, pour orienter les expansions vers des logements abordables. Les outils politiques (par exemple, l'allocation nationale de logement portable) doivent être élaborés et mis en œuvre en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins des femmes, des jeunes filles et des personnes de diverses identités de genre.

« Les refuges contre la VCF n'ont pas été conçus comme une solution à long terme pour les victimes de violence sexuelle et familiale, mais les femmes peuvent vivre pendant des années dans des refuges d'urgence parce qu'il n'y a pas de logements abordables disponibles. Afin de soutenir les femmes qui quittent des situations de violence, l'accès à un logement sûr et abordable est essentiel. »

(Association des femmes autochtones du Canada, 2018, p. 1)



3. Le manque de logements et d'aides spécifiques aux femmes pousse les femmes vers des refuges et des services d'urgence qui ne les reconnaissent pas comme sans-abri, ne sont pas conçus pour répondre à leurs besoins et sont souvent sous-financés et débordés. Par conséquent, de nombreuses femmes restent prisonnières de situations d'itinérance et de violence traumatisantes.

En plus de la crise plus générale de l'accessibilité au logement à laquelle le Canada est confronté, les recherches démontrent de façon constante qu'il y a un manque de services de logement axés sur les femmes et tenant compte des traumatismes subis, pour les femmes en situation de précarité du logement, de pauvreté et/ou de violence (Fotheringham, Walsh et Burrowes, 2013; Kirkby et Mettler, 2016). Lorsque les femmes de partout au Canada doivent faire face à un manque d'accès à un logement adéquat, elles sont poussées vers des systèmes d'urgence qui sont souvent insuffisants et ne répondent pas à leurs besoins. Dans de nombreux cas, ces systèmes d'urgence sont submergés par la demande et refusent régulièrement les femmes qui subissent des formes extrêmes de marginalisation.

Les données de Statistique Canada (2019), d'Emploi et Développement social Canada (2019), de rapports parlementaires (Vecchio, 2019), de municipalités (p. ex., Ville de Toronto, 2018) et de recherches indépendantes (Jadidzadeh et Kneebone, 2018; Gadon, 2018) indiquent de façon constante que les refuges d'urgence du pays fonctionnent à pleine capacité (ou plus). Cela est vrai tant dans le secteur de l'aide aux sans-abri que dans le secteur de la lutte contre la VCF. Dans certaines collectivités, les refuges fonctionnent à pleine capacité ou au-delà depuis des décennies (p. ex., Ville de Toronto), tandis que d'autres collectivités ont vu leur demande augmenter ces dernières années. **L'Étude nationale sur les refuges de l'EDSC** (2019b) a révélé que si le nombre de lits dans les refuges d'urgence a très peu changé au Canada entre 2005 et 2014 (oscillant autour de 15 000 lits), la demande de lits des refuges a augmenté⁸. En 2014, 92 % des lits des refuges canadiens étaient utilisés chaque nuit. En 2005, en comparaison, un peu plus de 80 % des lits des refuges étaient utilisés au Canada.

Lits de refuge d'urgence par clientèle desservie, dénombrement ponctuel de 2018

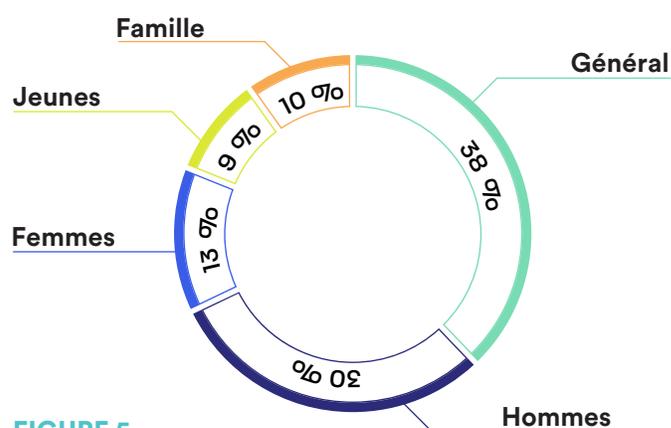


FIGURE 5
Source : (EDSC, 2019b)

Alors que la demande des lits dans les refuges augmente, les femmes et les personnes de diverses identités de genre sont parmi les plus désavantagées. **Au Canada, il y a moins de lits d'urgence dans les refuges pour femmes; dans l'ensemble du système, 68 % des lits des refuges sont mixtes ou réservés aux hommes, comparativement à 13 % aux femmes** (CESD, 2019). Les refuges pour hommes comptent également plus du double des lits comparé aux refuges d'urgence pour femmes (4 280 lits comparé à 2 092 lits). En outre, alors que 38 % des lits se trouvent dans des refuges d'urgence «généraux» au Canada (EDSC, 2019), c'est-à-dire des refuges mixtes ou ouverts à tous les sexes, les recherches montrent systématiquement que de nombreuses femmes évitent les refuges mixtes par crainte de la violence ou parce qu'elles ont subi de la violence dans ces lieux (Bretheron, 2017; Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019).

⁸ L'étude nationale sur les refuges (2019) n'incluait pas les refuges VCF ni les logements de transition.

Lits de refuge d'urgence par clientèle desservie (2018)

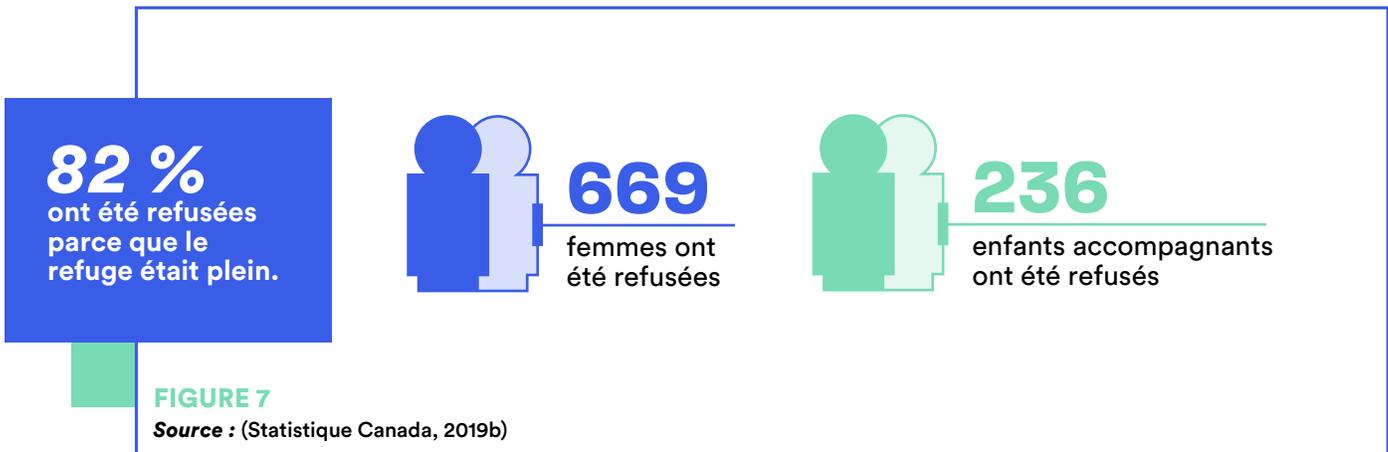
 Refuges (Lits)	Total	Général	Hommes	Femmes	Jeunes	Familles
	392 (15 859)	126 (5 959)	79 (4 820)	67 (2 029)	88 (1 442)	32 (1 609)
Terre-Neuve-et-Labrador	7 (67)	3 (32)	-	-	3 (20)	1 (15)
Nouvelle-Écosse	9 (220)	1 (16)	3 (138)	3 (42)	2 (24)	0 (0)
Nouveau-Brunswick	9 (157)	4 (82)	2 (45)	2 (20)	1 (10)	-
Île-du-Prince-Édouard	1 (7)	-	1 (7)	-	-	-
Québec	65 (1 757)	20 (363)	7 (887)	12 (220)	25 (274)	1 (13)
Ontario	149 (6 898)	27 (1 053)	39 (2 701)	27 (1 067)	32 (774)	24 (1 303)
Manitoba	13 (650)	8 (520)	-	-	2 (24)	3 (106)
Saskatchewan	18 (476)	2 (56)	6 (156)	7 (225)	3 (39)	-
Alberta	35 (3 304)	17 (2 485)	4 (320)	4 (197)	8 (132)	2 (170)
Colombie-Britannique	78 (2 170)	43 (1 338)	14 (483)	10 (221)	10 (126)	1 (2)
Yukon	3 (27)	1 (14)	1 (2)	-	1 (11)	-
Territoires du Nord-Ouest	3 (82)	-	1 (49)	1 (25)	1 (8)	-
Nunavut	2 (44)	-	1 (32)	1 (12)	-	-

FIGURE 6 Source : (EDSC, 2019a)

Le [Rapport sur la capacité d'hébergement 2018](#) indique une répartition très inégale des refuges d'urgence dans les provinces et territoires canadiens. Par exemple, il n'existe que deux refuges d'urgence pour femmes dans les trois territoires, avec un total de 37 lits (voir Figure 6) (CESD, 2019). Fait remarquable, le rapport a révélé que certaines provinces et territoires ne disposaient d'aucun refuge d'urgence pour femmes en 2018,

notamment l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon (CESD, 2019). Parallèlement, les données ont indiqué que 70 % des réserves dans le Nord n'offrent pas de maisons d'hébergement ou de refuges d'urgence pour les femmes qui fuient la violence, malgré qu'il existe des preuves qui démontrent que la violence sexospécifique est particulièrement élevée dans bon nombre de ces collectivités (Martin et Walia, 2019).

Femmes et enfants refusés dans les refuges VCF durant le jour de profil instantané (18 avril 2018)



Malgré la violence et les traumatismes profonds que les femmes et leurs enfants doivent endurer à la rue, chaque jour, nombre d'entre elles sont refusées dans les centres d'accueil VCF et pour sans-abri en raison de problèmes de capacité. De nombreux refuges, si ce n'est la plupart, n'ont tout simplement pas le nombre de lits nécessaires pour répondre à la demande. Un rapport de 2019 rédigé par le Comité permanent de la condition féminine a récemment passé en revue les données nationales, les recherches et les témoignages sur cette tendance dans le secteur de la VCF :

«Le Comité a appris que les refuges et les maisons de transition pour femmes battues fonctionnent souvent à pleine capacité. Presque tous les témoins ont dit au Comité que les refuges et les maisons de transition refusent souvent les femmes et les enfants qui fuient la violence en raison d'un manque de place» (Vecchio, 2019, p. 27).

Ceci est sans doute démontré de la façon la plus manifeste dans un rapport de Statistique Canada de 2019 intitulé **Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2017-2018**. Cette étude a coordonné la collecte simultanée de données dans les refuges VCF à travers le pays, et a constaté que :

«Le 18 avril 2018, le jour du profil instantané, 669 femmes, 236 enfants accompagnants et 6 hommes ont été refusés dans des établissements résidentiels pour cause de maltraitance. La raison la plus fréquemment citée pour le refus d'une femme était que l'établissement était complet (82 %)» (p. 3).

L'importance de cette découverte ne peut être surestimée. *En moyenne, les refuges VCF au Canada refusent près de 1 000 femmes et leurs enfants, dont beaucoup retourneront dans des situations de violence et de précarité.* Le système de lutte contre la VCF est tellement débordé que des centaines de femmes et leurs enfants sont contraints de retourner chaque jour dans des situations mettant leur vie en danger⁹.

⁹ D'autres pays du Nord global font état de tendances similaires. Par exemple, dans une étude portant sur 321 refuges pour victimes de violence domestique en Angleterre, 57 % d'entre eux indiquent qu'ils refusent «fréquemment» les femmes et les enfants pour des raisons de capacité (Bretherton, 2017). Voir également Quilgars et Pleace, 2010.

Les données de Statistique Canada (2019) indiquent que pour de nombreuses femmes qui ont accès à une maison d'hébergement pour femmes, peu d'entre elles passent de ces refuges à un logement sûr, abordable ou adéquat. En fait, environ une sur cinq retourne vivre avec son agresseur.

Le jour de profil instantané, soit le 18 avril 2018, il a été constaté que parmi les femmes qui ont quitté le refuge :

21 % ont déclaré qu'elles retournaient dans une résidence où leur agresseur vivait encore

38 % ne savaient pas où elles allaient au moment de leur départ (ou l'établissement ne le savait pas)

18 % ont déclaré qu'elles vivaient chez des amis ou de la famille

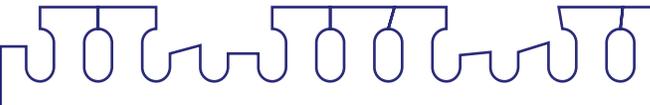
11 % se rendaient dans un autre refuge pour femmes violentées

Seulement 14 % ont déclaré avoir d'autres plans, comme «le retour au domicile ou le déménagement dans une nouvelle résidence sans leur agresseur» (p. 2). Aucune donnée n'a été recueillie concernant le type ou l'emplacement des logements dans lesquels les femmes allaient emménager, ni sur le nombre d'entre elles qui étaient séparées de leurs enfants au cours de ce processus.

Ces données suggèrent que peu de femmes passent des refuges VCF à un logement sûr, abordable ou adéquat. Cela est sans aucun doute lié au manque de logements abordables dans les collectivités du pays, 77 % des refuges pour victimes de VCF au Canada ayant déclaré que le principal défi auquel résidentes étaient confrontées était «le manque d'options de logement abordable et approprié à long terme au moment du départ» (Statistique Canada, 2019, p. 3; voir également Maki, 2017).

Malheureusement, nous ne disposons pas de données semblables comparables au niveau national sur les sorties des refuges pour sans-abri pour les femmes ou leurs enfants. Il existe peu de recherches de suivi et d'informations d'évaluation concernant les femmes et les jeunes filles qui quittent les services de refuge pour sans-abri (Homelessness Policy Research Institute [HPRI], 2018). Nous rencontrons certains problèmes concernant les définitions pratiques communes de la «sortie» de l'itinérance (HPRI, 2018) ainsi que sa mesure à l'aide

des données des systèmes de gestion des informations sur les refuges (Gaetz, Ward et Kimura, 2019). En outre, nous avons besoin de bourses d'études pour étudier les parcours ou les trajectoires des jeunes filles et des femmes qui sortent de l'itinérance, en particulier dans une perspective sexospécifique intersectionnelle, afin de comprendre les expériences et les besoins de tous les groupes/populations de jeunes filles et de femmes qui sortent de l'itinérance (Van Berkum et Oudshoorn, 2015).



« Imaginez devoir courir pour sauver votre vie au milieu de la nuit pour échapper à la mort. Pour beaucoup, s'échapper est le moment où elles risquent le plus de perdre la vie. Vous vous présentez à la porte d'entrée d'un refuge avec rien d'autre que les vêtements que vous avez sur le dos. Vous devez alors partager votre histoire avec de parfaits inconnus et leur raconter les horreurs que vous avez vécues, tout en vous reprochant une grande partie des sévices que vous avez subis. On vous dit alors que le refuge est plein. Que faire maintenant? Vous retournerez probablement chez votre agresseur, non pas parce que vous le voulez, mais parce que si vous aviez eu d'autres options, vous les auriez essayées avant de vous présenter au refuge. »

- Jennifer Lepko, directrice générale du YWCA Lethbridge and District (FEWO cité dans Vecchio, 2019, p. 27)

Au cœur des problèmes de capacité dans les secteurs de la lutte contre la VCF et des refuges pour sans-abri se trouve le manque de logements adéquats dans lesquels les femmes peuvent se réfugier. Cette situation est exacerbée par un sous-financement chronique, 46 % des refuges pour femmes victimes de la VCF au Canada ayant déclaré que le principal défi à relever en matière de prestation de services était le manque de financement (Statistique Canada, 2019). Le **rapport** de 2019 du Comité permanent de la condition féminine a analysé les témoignages et les déclarations des refuges VCF à travers le Canada, en écrivant :

«Le Comité a entendu que les refuges et les maisons de transition qui servent les femmes et les enfants victimes de violence sont sous-financés et dépendent souvent d'un financement qui est basé sur des projets et qui est limité dans le temps. De nombreux témoins ont dit au Comité que le financement reçu pour leurs refuges ou maisons de transition n'a pas augmenté depuis plusieurs années et que les niveaux de financement actuels ne sont pas suffisants pour couvrir toutes les dépenses des organisations» (p. 17).

Les problèmes de financement sont particulièrement évidents dans les communautés où les besoins en matière de logement sont les plus importants et touchent souvent de manière disproportionnée les groupes faisant face aux formes les plus graves de marginalisation et de violence (Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, 2019; Vecchio, 2019). Par exemple, les données montrent que la répartition des refuges varie considérablement à travers le Canada, mais que dans les communautés du Nord, les collectivités rurales et les collectivités éloignées, il y a un manque particulier de refuges et de lits de refuge pour les femmes tant au sein du système de la VCF que du système de l'aide aux sans-abri, malgré le fait que les taux de crimes violents déclarés par la police et commis contre les femmes sont les plus élevés dans les territoires (FEWO, Vecchio, 2019, p. 14). **L'enquête sur les maisons d'hébergement** de Statistique Canada (2014) (les données les plus complètes sur les refuges VCF au Canada) dénombre un total de 12 058 lits dans 627 refuges VCF à travers le Canada. Toutefois, comme le montre la figure 3, ces lits sont inégalement répartis dans l'ensemble du Canada. Il n'est donc pas surprenant

que les territoires aient connu certains des taux d'occupation les plus élevés dans les refuges VCF au Canada, avec un taux d'occupation global de 98 % (Nunavut 113 %; Yukon 96 %; Territoires du Nord-Ouest 80 %) (Statistique Canada, 2019).

« Si les barrières institutionnelles qui existent sont parfois enracinées dans les agences et les programmes mêmes, dans de nombreux cas, les barrières sont créées et maintenues par des problèmes systémiques et structurels sous-jacents qui font qu'il est difficile pour ces agences et programmes de fournir des services de la manière qu'ils savent la mieux adaptée aux besoins de ceux qui les utilisent.

Dans le contexte des services de lutte contre la violence, et, plus particulièrement, des services de lutte contre la violence dirigés par des autochtones, l'accès limité au financement du gouvernement et d'autres sources, en particulier un financement stable et pluriannuel et non un financement par projet, doit être reconnu comme étant à l'origine de l'inaccessibilité à laquelle les femmes autochtones sont confrontées lorsqu'elles cherchent à se mettre à l'abri. »

(Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, 2019a, p. 579.)

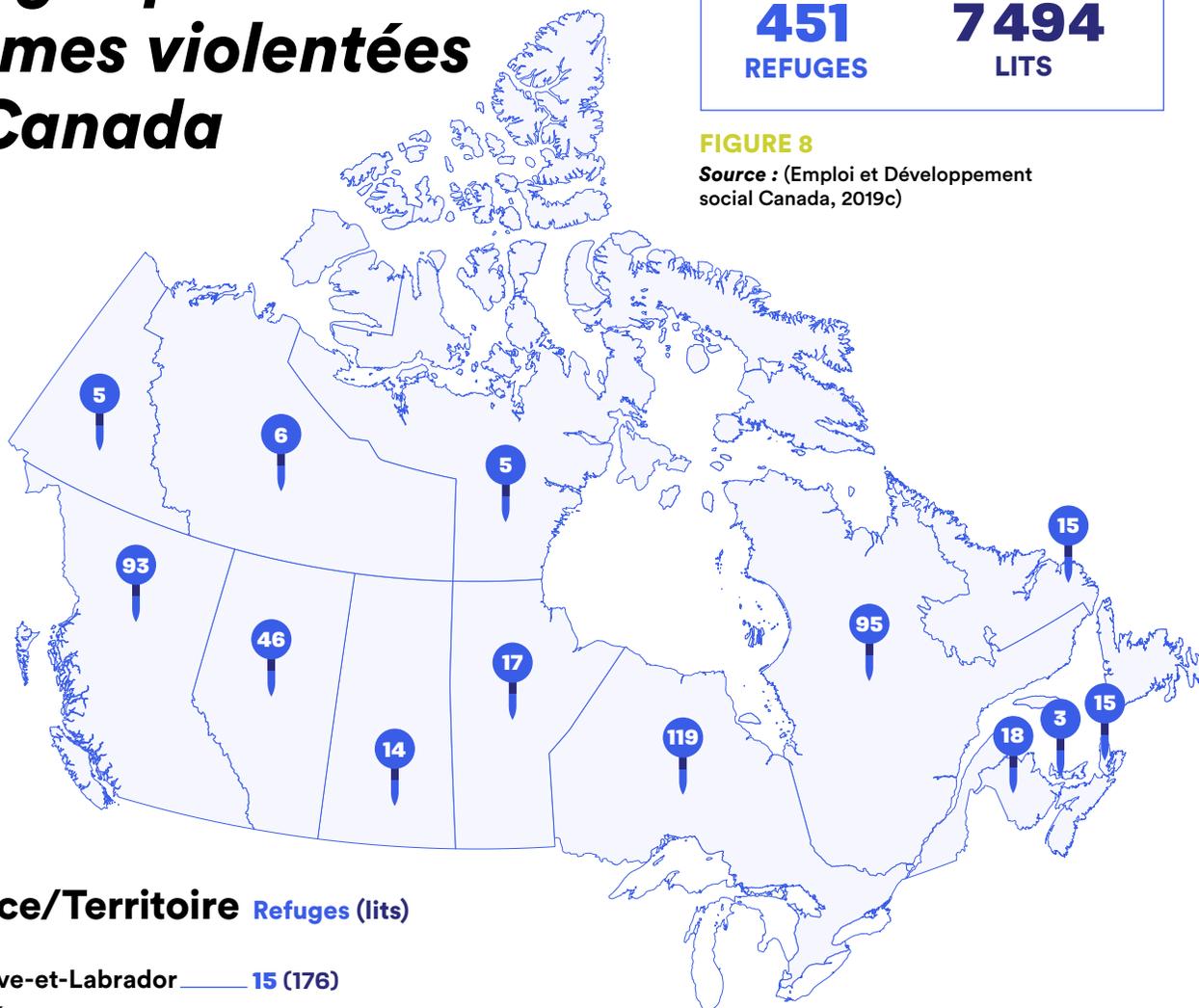
Refuges pour femmes violentées au Canada

451
REFUGES

7 494
LITS

FIGURE 8

Source : (Emploi et Développement social Canada, 2019c)



Province/Territoire Refuges (lits)

Terre-Neuve-et-Labrador	15 (176)	Alberta	46 (1 223)
Nouvelle-Écosse	15 (192)	Colombie-Britannique	93 (953)
Nouveau-Brunswick	18 (298)	Yukon	5 (49)
Île-du-Prince-Édouard	3 (45)	Territoires du Nord-Ouest	6 (44)
Québec	95 (1 360)	Nunavut	5 (41)
Ontario	119 (2 466)	CANADA	451 (7 494)
Manitoba	17 (364)		
Saskatchewan	14 (283)		

On constate également de profondes lacunes en matière de services et de refuges dans les zones rurales partout au Canada. Par exemple, alors que les recherches de Statistique Canada (2019) ont révélé que 81 % des lits des refuges d'urgence se trouvent dans les grandes villes, **l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation** (2019) fait état de taux élevés de violence contre les femmes dans les communautés rurales, les données indiquant qu'en 2018, environ 34 % des femmes et des filles avaient été tuées dans les zones rurales (p. 60). Dans les villes ou les régions qui ne disposent pas de refuges d'urgence ou de soutien contre la VCF, il peut en résulter un «phénomène de porte tournante où les femmes sont renvoyées d'une ressource à l'autre, ce qui renforce le cycle d'instabilité et menace leur sécurité» (Table de concertation de Laval en condition féminine citée dans Vecchio, 2019, p. 31).

Il est clair que le manque de logements abordables et de soutien pousse les femmes vers des systèmes d'urgence qui sont insuffisants et ne répondent pas à leurs besoins. De plus, si nous continuons à sous-financer les refuges pour sans-abri et les refuges pour victimes de la VCF au Canada, et que ces services essentiels fonctionnent à pleine capacité ou en surnombre, nous menaçons la vie des femmes, des jeunes filles et des personnes aux diverses identités de genre en les enfermant dans l'itinérance. Chaque jour, des femmes et leurs enfants sont refoulés à la porte des refuges.

Beaucoup de celles qui obtiennent un lit dans un refuge retournent dans des situations d'itinérance, de violence et de précarité. Le besoin de refuges d'urgence et de logements destinés aux femmes dépasse largement leur disponibilité dans pratiquement toutes les régions du Canada, en particulier là où ils sont le plus nécessaire (par exemple, dans les communautés autochtones, les communautés rurales). Ce faisant, non seulement nous manquons à nos obligations envers ces femmes, mais nous violons aussi leurs droits fondamentaux au logement et à la vie.

« J'ai passé beaucoup de nuits à me promener toute la nuit parce que je me sentais plus maîtresse de la situation. Je n'ai jamais bu seule. J'étais tout le temps sobre sauf quand je passais du temps avec les autres. Je n'ai jamais mendié pour obtenir de l'argent pour boire ou me droguer. Je mendiais pour manger. Et quand je marchais la nuit, je pouvais toujours dire quand un sale type me repérait, parce qu'il se mettait à faire le tour du pâté de maisons dans sa voiture pour essayer de trouver où j'allais, et à chaque fois je trouvais un endroit où me cacher jusqu'à ce qu'il quitte les parages... Et je me souviens toujours de ma seule pensée dominante : « Est-ce que quelqu'un s'en soucie? » »

- **Michelle G.** citée dans l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, 2019, p. 595



4. L'itinérance est particulièrement dangereuse pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre. En omettant de prévenir ou de mettre fin au besoin en logement ou à l'itinérance chez les femmes, nous garantissons des cycles de violence et de précarité du logement répétés.

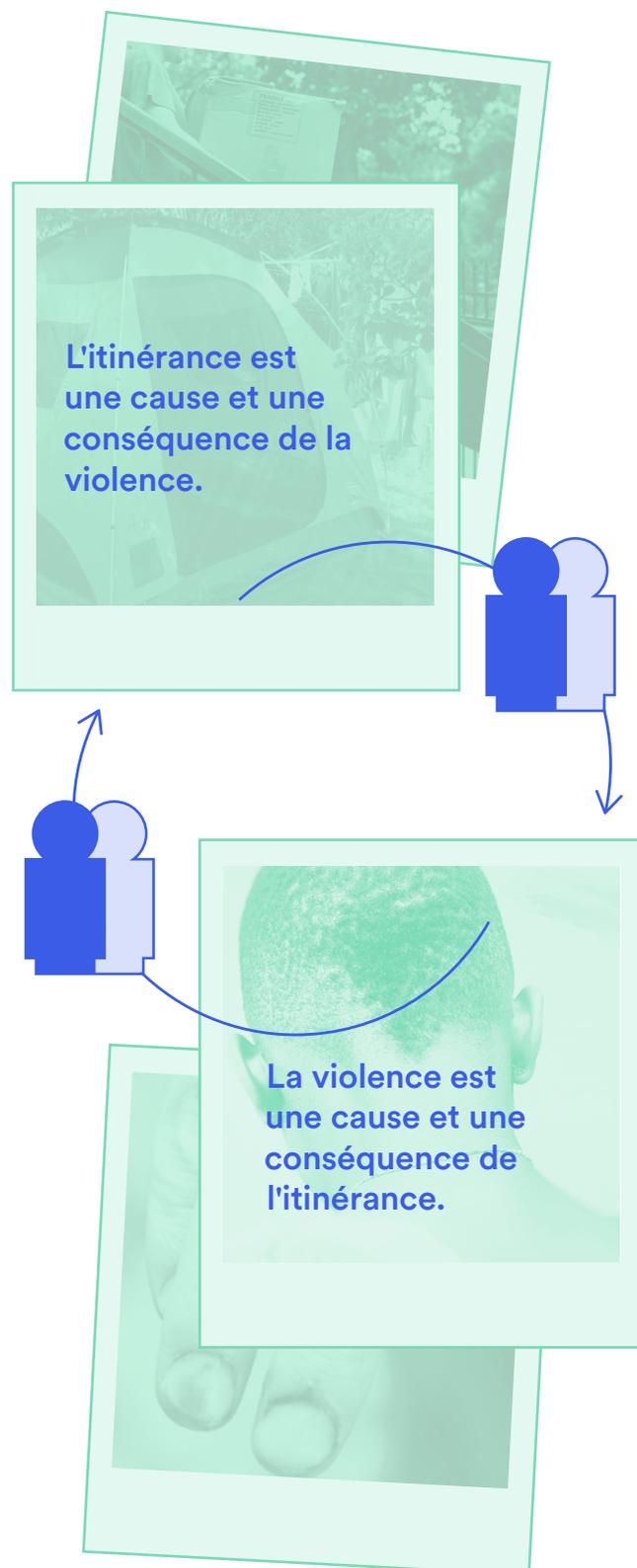
Les questions de logement et de sécurité sont indivisibles dans la vie des femmes et des personnes aux diverses identités de genre. Le manque de logements sûrs, abordables et adéquats dans tout le pays contribue à ce risque de violence, et les expériences de violence peuvent causer ou perpétuer l'instabilité du logement (Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Cette relation bidirectionnelle contribue à de profondes souffrances et à des traumatismes pour de nombreuses femmes, entraînant dans certains cas la mort.

Les recherches ont constamment démontré que l'itinérance est particulièrement dangereuse pour les femmes et les personnes aux diverses identités de genre. Les données nationales disponibles indiquent que 91 % des femmes sans abri au Canada ont été victimes d'agressions au cours de leur vie (McInnes, 2016). Les recherches montrent que les jeunes femmes sans abri sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes de la traite humaine à des fins sexuelles (Miller-Perrin et Wurtele, 2017) et de subir des violences dans la rue, les données nationales (Gaetz et al., 2016) indiquant qu'au cours des 12 derniers mois avant leur participation au sondage :

37,4 % des jeunes femmes sans abri ont été victimes d'une agression sexuelle, comparativement à 8,2 % des jeunes hommes sans abri

41,3 % des jeunes sans-abri trans et non binaires ont été victimes d'une agression sexuelle

35,6 % des jeunes sans-abri LGBTQ2S+ ont été victimes d'une agression sexuelle, comparativement à 14,8 % des jeunes sans-abri hétérosexuels



Fréquence des agressions sexuelles

parmi les jeunes en situation d'itinérance

	GENRE DES RÉPONDANTS				
	Hétérosexuel	LGBTQ2S+	Homme	Femme	Trans/Genre non binaire
Au cours de l'année passée, quelqu'un... vous a-t-il touché contre votre volonté d'une façon sexuelle?	14,8 %	35,6 %	8,2 %	37,4 %	41,3 %
Au cours de l'année passée, quelqu'un... vous a-t-il forcé ou tenté de vous forcer à exercer une activité sexuelle non souhaitée en vous menaçant, en vous maintenant ou en vous maltraitant de quelque façon qu'il soit ?	12,2 %	27,8 %	7,7 %	28,6 %	31,1 %

FIGURE 9 Source : (Gaetz et al., 2016)

Comme le montre la figure 10, cette violence est souvent la continuation de la violence subie pendant l'enfance par de nombreuses jeunes femmes et jeunes LGBTQ2S+ sans abri. De nombreuses études démontrent également que les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'avoir des relations sexuelles de survie (Watson, 2011; Wesely, 2009), une étude basée à Vancouver indiquant qu'environ 86 % des femmes et des filles ayant des relations sexuelles de survie sont sans abri, en particulier les femmes autochtones (Farley, Lynne et Cotton, 2005).

Il est important de noter que cette violence peut se produire sans-abri mêmes, avec de multiples études documentant la violence sexuelle dans les refuges mixtes à travers le pays (Lazarus et al., 2011, Walsh et al., 2010). Cette violence est particulièrement prononcée pour les personnes de diverses identités de genre (Abramovich, 2017; Lyons et al., 2016).

Expériences de violence durant l'enfance

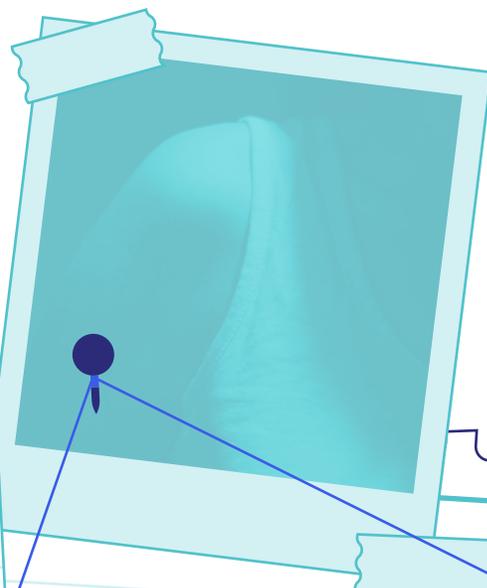
parmi les jeunes en situation d'itinérance

	Homme	Femme	Trans/Genre non binaire
Violence physique	43,3 %	60,0 %	63,1 %
Violence sexuelle	12,0 %	38,1 %	46,0 %
Autres formes de violence	36,7 %	57,8 %	69,8 %
Total des violences	53,6 %	73,5 %	80,0 %

FIGURE 10 Source : (Gaetz et al., 2016)

« Ils m'ont demandé pourquoi je ne fréquente pas les refuges pour hommes. Je leur ai dit que j'allais chez les hommes avant et je me faisais tout le temps harceler sexuellement. Je me souviens d'une fois où je me suis réveillée dans [un refuge pour hommes] et il y avait cinq types autour de mon lit dans le noir et ils étaient tous nus à partir de la taille. [Après l'agression sexuelle] j'ai quitté les lieux. Je n'y suis jamais retournée. »

- **Mae** (Experte à l'expérience vécue citée dans Lyons et al., 2016, p. 374)



« Des femmes ont été chassées de chez elles au milieu de la nuit, sans chaussures ni bottes en hiver; elles ont été battues et laissées pour mortes; elles ont été étranglées et poursuivies alors qu'elles fuyaient pour chercher de l'aide. »

- **Lyda Fuller**, directrice exécutive, YWCA T.N.O. FEWO, Témoignages, 1^{ère} session, 42^e législature, 24 octobre 2018, 1635

« Lorsque les gouvernements ne parviennent pas à fournir un logement sûr et accessible aux jeunes filles sans abri, des hommes plus âgés et exploités interviennent. »

(Czapska et al., 2008, p. 10)

Les femmes et personnes de diverses identités de genre peuvent se sentir plus en sécurité en restant dans des relations violentes ou d'exploitation que dans la rue ou dans un refuge (Watson, 2016). Les recherches montrent que les jeunes femmes sans-abri peuvent préférer rester avec leurs partenaires masculins, même s'ils sont violents, parce qu'ils offrent une sécurité physique par rapport aux autres hommes dans la rue (Watson, 2016). En outre, les refuges d'urgence et les logements peuvent également être des espaces où les femmes et les personnes de diverses identités de genre sont recrutées dans le trafic sexuel, ce qui entraîne des expériences de violence et de traumatisme profonds (MMIWG, 2019; Ricard-Guay et Hanley, 2014; Sécurité publique Canada, 2016; McAleese et Schick, 2018).

«Quel que soit le groupe d'âge, les taux d'infractions sexuelles étaient plus élevés pour les filles et les jeunes femmes que pour leurs homologues masculins. Les taux étaient *trois fois plus élevés pour les jeunes filles* de 11 ans et moins (181 contre 60 pour les jeunes garçons), *plus de neuf fois plus élevés pour les filles âgées* de 12 à 17 ans (921 contre 98 pour les garçons plus âgés) et *près de 14 fois plus élevés pour les jeunes femmes* de 18 à 24 ans (371 contre 27 pour les jeunes hommes).»

(Conroy, 2018, p. 6)

Même parmi le grand public, la violence sexuelle contre les femmes est en hausse au Canada depuis des années. Au niveau national, les données indiquent qu'entre 2007 et 2017, la violence déclarée par la police n'a pas diminué pour les femmes comme elle l'a fait pour les hommes (Conroy, 2018), et que les agressions sexuelles déclarées par la police contre les femmes et les filles ont en fait augmenté (Conroy, 2018)¹⁰. Il est important de noter que Statistique Canada a constaté que «quel que soit le type d'infraction, les filles et les jeunes femmes sont le plus souvent victimisées sur des propriétés privées et, parmi celles qui le sont, près des deux tiers le sont dans leur propre maison» (Conroy, 2018, p. 3). Ces données indiquent que la sécurité des femmes est de plus en plus compromise dans leur propre foyer, en plus de la violence qu'elles subissent dans la rue. En 2019, le rapport du Comité permanent sur la

violence contre les femmes a conclu que «la violence contre les femmes est une crise de santé publique au Canada» (p. 1).

Ces résultats suggèrent que les investissements dans le logement sont simultanément des investissements dans la prévention de la violence. Le manque de logements disponibles et abordables pour les femmes (et leurs enfants) peut piéger les femmes dans des logements où elles sont maltraitées ou agressées et rendre très difficile la transition des femmes sans abri hors de la rue. Lorsque le gouvernement canadien n'investit pas dans le logement et les soutiens d'urgence qui répondent aux besoins spécifiques des femmes, nous condamnons de nombreuses femmes et leurs enfants à des actes de violence répétés. En tant que membre de la **Commission de la condition de la femme des Nations unies**, le Canada doit considérablement investir dans la prévention de la violence et de l'itinérance des femmes, des jeunes filles et des personnes de diverses identités de genre.

¹⁰ Il est essentiel de noter qu'une grande partie de la victimisation violente des femmes n'est pas signalée à la police. Par exemple, des études ont démontré qu'environ un crime violent sur cinq est signalé à la police, y compris la violence conjugale ou envers un partenaire intime intime (Perreault, 2015; Simpson, 2018; Sinha, 2015).

5. Les fossés, les cloisonnements, les politiques et les pratiques des secteurs de la VCF et de l'itinérance peuvent involontairement créer des difficultés pour certaines femmes et certaines personnes de diverses identités de genre, contribuant dans certains cas à l'instabilité du logement et à l'exposition à la violence.

Les recherches montrent qu'en dépit des meilleures intentions, certaines femmes et les personnes de diverses identités de genre sont lésées par la manière dont les secteurs de l'itinérance et de la lutte contre la VCF structurent et fournissent des services. Les difficultés ont tendance à se manifester dans les trois domaines suivants :

- ↳ **Politiques et pratiques AU SEIN des secteurs de la VCF et de l'itinérance**
- ↳ **Silos ENTRE le secteur de la VCF et du secteur de l'itinérance**
- ↳ **LACUNES DES SERVICES dans les secteurs de la VCF et de l'itinérance**

A) Les politiques et les pratiques des secteurs de la VCF et de l'itinérance peuvent créer un préjudice involontaire pour certaines femmes.

Les recherches suggèrent qu'une variété de politiques et de pratiques utilisées dans le secteur de la VCF et de l'itinérance causent un préjudice à celles qui cherchent de l'aide, notamment en ce qui a trait aux critères d'admissibilité, des politiques d'obligation d'aider et des politiques et pratiques discriminatoires.

Critères d'admissibilité

Dans de nombreuses collectivités, l'accès aux services, aux soutiens ou aux logements dépend de la satisfaction de critères d'admissibilité particuliers que certaines femmes ne sont pas en mesure de remplir. Par exemple, on peut exiger des femmes qu'elles démontrent une

« L'année dernière, avant décembre, nous avons eu un cas de deux clients. L'une d'elles a dû entrer dans un bar et se vendre pour une bière, afin de pouvoir entrer en désintoxication parce qu'elle n'avait pas d'endroit où aller. Le refuge ne l'a pas prise parce qu'il n'y avait pas de place pour elle. Nous cherchons désespérément une place pour elle. Alors elle nous a dit : « Ne vous inquiétez pas, je me débrouillerai toute seule ». Finalement, elle m'a appelé et m'a dit : « J'y suis allée. Je me suis vendue à un type. Il m'a donné une bière, il a fait ce qu'il voulait faire et je suis entrée en désintoxication ». Il faisait froid et elle a eu un endroit où dormir pendant au moins quatre ou cinq jours. Puis, l'autre, parce que Blue Feather était fermée et qu'elle a été expulsée de l'endroit et qu'elle n'avait pas d'endroit où aller... Nous savions qu'elle se vendait pour avoir un endroit où rester. C'est trop. Pourquoi les femmes doivent-elles aller se vendre, vendre leur corps, pour avoir un endroit où dormir? Et c'est exactement ce qui se passe en ville. »

(Hrenchuck et Bopp, 2007, p. 95)

abstinence de l'utilisation de substances pour accéder à un refuge pour victimes de violence ou à un refuge pour sans-abri (Greaves et al., 2006, p. 388) ou il se peut qu'elles doivent se conformer à des règles particulières qui sont difficiles à suivre en raison de besoins complexes ou de problèmes de santé (Vecchio, 2019).

Dans d'autres cas, l'accès aux services dépendra de l'expérience des femmes qui subissent des formes particulières de violence ou d'exclusion, ou qui sont sans abri depuis un certain temps. Par exemple, certains refuges pour victimes de violence conjugale peuvent leur refuser l'accès à un lit si elles ont subi un maltrait-

ement par un étranger (par exemple un viol) plutôt que par leur partenaire (A. Hache, communication personnelle, 1^{er} mai 2020). De même, certains refuges pour sans-abri ne permettent pas aux femmes victimes de violence d'accéder aux services (Drabble et McInnes, 2017; Tutty, 2015). En effet, les critères d'admissibilité peuvent bloquer l'accès aux services et aux soutiens pour certaines des femmes les plus marginalisées, ce qui contribue à les exposer davantage à la violence, aux traumatismes et à l'instabilité du logement.

Politiques d'obligation de signalement

Certains refuges VCF et pour sans-abri et programmes de logement ont en place des politiques qui prévoient que les services de protection de l'enfance soient alertés dans des conditions particulières (Montgomery et al., 2011). Ces politiques de signalement obligatoire peuvent faire hésiter les femmes qui ont des enfants d'accéder aux services VCF ou d'aide à l'itinérance par crainte qu'on leur retire leurs enfants (Maki, 2017; Martin et Walia, 2019), ou cela peut les amener à laisser leurs enfants avec d'autres personnes afin d'accéder aux soutiens (Caplan, 2019). Dans certains cas, ces pratiques et politiques entraînent directement la séparation de la mère et de l'enfant, un facteur de risque considérable de traumatismes et de résultats négatifs (Shinn, Rog et Culhane, 2005; Shelton et al., 2009).

Aux États-Unis, une étude menée auprès de **6 450** personnes transgenres et transsexuelles a révélé qu'un cinquième d'entre elles avaient connu l'itinérance, et que la majorité des personnes qui avaient accédé à un refuge pour sans-abri étaient harcelées par le personnel ou les résidents du refuge (**55 %**), **29 %** avaient été complètement refoulées et **22 %** avaient été agressées sexuellement par les résidents ou le personnel. (Grant et al., 2011, p. 4).

Politiques et pratiques discriminatoires

Les politiques et pratiques discriminatoires dans de la VCF et de l'itinérance peuvent causer un préjudice profond dans la vie des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. Bien qu'une série de pratiques discriminatoires ait été identifiée (p. ex., Abramovich, 2017; Klingspohn, 2018), l'exclusion et l'oppression des LGBTQ2S+ et des personnes

de diverses identités de genre sont particulièrement évidentes dans les recherches disponibles. Par exemple, la recherche canadienne indique que les programmes de logement et de refuge pour les jeunes sans-abri sont «conçus principalement pour accueillir des résidents cisgenres» et que «la culture du système de refuge est une atmosphère générale d'oppression normalisée» (Abramovich, 2017, p. 2). De même, des recherches américaines ont montré que les jeunes transgenres subissent «une humiliation et victimisation physique ou sexuelle» dans les refuges pour sans-abri (Keuroghlian, Shtasel et Bassuk, 2012, p. 68), y compris aux mains du personnel des refuges (Grant et al., 2011, p. 4). Dans ce contexte, les chercheurs et les experts ont demandé des mesures de soutien, des politiques et une formation du personnel anti-oppressives tenant compte des traumatismes, car elles sont essentielles pour garantir la sécurité, la dignité et l'inclusion des femmes LGBTQ2S+ et des personnes de diverses identités de genre (Abramovich, 2012, 2017; Chapple, 2020; Ecker et al., 2019).

B) Les lacunes des services dans les secteurs de VCF et de l'itinérance créent des obstacles à l'accès aux soutiens et aux logements, en particulier pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre qui sont victimes de multiples formes de marginalisation.

En l'absence de logements abordables, de systèmes d'urgence pour les services de logement réservés aux femmes et de financement suffisant pour les services d'urgence et les refuges, il n'est pas surprenant que des lacunes importantes soient apparues au Canada. Cependant, ces lacunes ne sont pas réparties équitablement. Dans de nombreux cas, les écarts se produisent en fonction de la race, de l'origine ethnique, du sexe, des capacités, de la sexualité, du quartier et d'autres dimensions. Les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre qui sont victimes de multiples formes de marginalisation sont les plus susceptibles de se heurter à des services qui ne répondent pas à leurs besoins ou qui leur sont nuisibles, ou encore elles ne peuvent pas du tout accéder aux services.

Par exemple, la recherche montre :

- ↳ Il existe un manque profond de services d'urgence pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre handicapées. Une étude de DAWN Canada rapporte que seulement 75 % des refuges pour sans-abri ont une entrée accessible aux fauteuils roulants, 66 % offrent des chambres et des salles de bain accessibles aux fauteuils roulants, 17 % proposent le langage gestuel et 5 % offrent des documents en braille (Alimi, Singh et Brayton, 2018).
- ↳ Il existe peu de services culturellement adaptés aux femmes, aux filles et personnes de diverses identités de genre autochtones et nouvelles arrivantes dans tout le Canada (Yerichuk, Johnson, Felix-Mah et Hanson, 2016), et de nombreuses collectivités ne disposent pas de refuges ou de centres d'accueil gérés par et pour les femmes autochtones (Martin et Walia, 2019).
- ↳ Les services de logement réservés aux femmes et tenant compte des traumatismes sont limités et largement sous-financés (Fotheringham, Walsh, et Burrowes, 2013; Kirkby et Mettler, 2016)
- ↳ Il y a un manque de services et de soutiens pour les personnes LGBTQ2S+ et non conformes au genre au sein des services VCF et d'aide aux sans-abri (Abramovich, 2017), une enquête nationale indiquant que seulement 53 % des refuges VCF offrent un soutien aux personnes non conformes au genre (Statistique Canada, 2019).

Au mieux, ces lacunes dans les services font qu'il est difficile pour certaines femmes et pour des personnes de diverses identités de genre d'accéder au logement et aux aides auxquelles elles ont droit. Au pire, ces lacunes contribuent à aggraver la violence, la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion dans la vie des femmes les plus marginalisées et des personnes de diverses identités de genre dans le pays.

C) Les besoins de bon nombre de femmes ne sont pas remplis à cause du cloisonnement des services, des politiques, du financement et de la recherche entre le secteur de l'aide aux sans-abri et le secteur VCF.

Il existe un chevauchement indéniable entre le secteur de la VCF et le secteur de l'aide aux sans-abri dans la vie des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. Les recherches suggèrent que les femmes passent souvent d'un service à l'autre dans les deux secteurs, parfois par choix, souvent par

nécessité (Maki, 2017). Par exemple, lorsqu'un refuge pour femmes violentées est complet, une femme peut être orientée vers un refuge pour sans-abri ou peut être transférée dans un refuge pour sans-abri si elle atteint sa limite de temps dans un logement de transition pour femmes violentées (Maki, 2017; Statistique Canada, 2019; Vecchio, 2019). Dans d'autres cas, une femme cherchant la sécurité et un abri peut rebondir entre les différents refuges d'hébergement pour femmes violentées et les refuges pour sans-abri selon qu'elle est capable de répondre à des critères d'admissibilité particuliers ou qu'un enfant ou un partenaire l'accompagne.

« La réalité est que les maisons d'hébergement pour femmes violentées qui offrent des séjours limités dans des collectivités où il y a un manque de logements sûrs et abordables poussent les femmes hors du système VCF et dans le flux de l'itinérance si elles ne peuvent pas atteindre leur objectif de trouver un logement sûr et abordable dans les temps donnés. »

- **Eva Kratchvil**, travailleuse de première ligne, survivante et activiste



Malgré le chevauchement entre ces secteurs, il est possible que tous les besoins des femmes ne soient pas satisfaits dans l'un ou l'autre des services. Par exemple, les services du secteur de la VCF peut manquer de fournir de services pour soutenir les sorties durables de l'itinérance, et le secteur de l'itinérance peut manquer de personnel et de soutiens ciblés sur les femmes victimes de violence conjugale ou de violence sexospécifique (Bretherton, 2017). Ces lacunes dans les services et soutiens sont liées aux priorités de financement. Par exemple, le Comité consultatif ministériel sur l'itinérance fait valoir :

«La priorité donnée à l'itinérance chronique nuit à la capacité de nombreuses femmes à être admissibles au financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance car on y interprète que l'itinérance chronique comprend des utilisateurs de refuges d'urgence pour sans-abri chroniques (où les femmes sont souvent sous-représentées) et des sans-abri chroniques (de nombreuses femmes sans abri sont accompagnées d'enfants) et ne tient pas compte des degrés élevés de vulnérabilité situationnelle et de haute acuité que les femmes sans abri connaissent souvent» (p. 22).

Mais surtout, des études montrent qu'il existe des cloisonnements considérables entre le secteur de la VCF et de l'aide aux sans-abri au Canada. Un document de travail détaillé de Women's Shelters Canada (Maki, 2017) a trouvé que :

«Bien qu'il y ait une reconnaissance générale du lien entre la violence contre les femmes (VCF), le logement et l'itinérance, le secteur des maisons d'hébergement pour femmes violentées a été peu impliqué avec les secteurs du logement et de l'itinérance» (p. 4).

Cet écart de connexion, combiné aux lacunes des services dans les deux secteurs, peut contribuer au fait que les femmes et les jeunes filles qui sont transférées d'un secteur à l'autre soient exposées à la précarité et à la violence. Selon certains chercheurs et défenseurs, les silos financiers sous-jacents entre ces secteurs sont à la base de cette déconnexion (Vecchio, 2019).

6. Les femmes et les filles autochtones et les personnes de diverses identités de genre vivent dans les conditions de logement les plus extrêmes partout au Canada et sont les plus mal desservies dans les secteurs de la VCF et de l'itinérance.

Même un examen superficiel des réalités du logement au Canada démontre une réalité décisive : les femmes, les filles et les peuples autochtones de tous les genres connaissent les formes les plus profondes de besoins en matière de logement dans toutes les régions du pays.

Les données nationales sur les *besoins en matière de logement* (O'Donnell et Wallace, 2011) indiquent qu'en 2006 :

31 % des femmes et des filles inuits vivaient dans des maisons surpeuplées, contre 3 % des femmes et des filles non autochtones

28 % des femmes et des filles inuits et des Premières nations et 14 % des femmes et des filles métisses vivaient dans des logements qui avaient besoin de réparations importantes (comparé à 7 % des femmes et des filles non autochtones)

44 % des femmes et des filles vivant dans les communautés des réserves vivaient dans des logements qui avaient besoin de réparations importantes

Taux d'utilisation des refuges

Peuples autochtones par rapport aux personnes non autochtones

ENFANTS (0 à 15 ans)

9,2 fois plus élevé
pour les peuples autochtones

JEUNES (16 à 24 ans)

6,4 fois plus élevé
pour les peuples autochtones

ADULTES (25 à 64 ans)

12,9 fois plus élevé
pour les peuples autochtones

PERSONNES ÂGÉES (64+)

20,5 fois plus élevé
pour les peuples autochtones

Les recherches sur *l'itinérance* révèlent des inégalités similaires pour les femmes et les jeunes filles autochtones, comme l'indiquent les données suivantes :

- ↳ Les femmes autochtones sont surreprésentées parmi les femmes sans abri (Schiff et Waagemakers Schiff, 2010; Walsh, MacDonald, Rutherford, Moore et Krieg, 2012).
- ↳ Les femmes autochtones sont 15 fois plus susceptibles d'utiliser un refuge pour sans-abri que les femmes non autochtones au cours d'une année (Falvo, 2019).
- ↳ Les femmes autochtones sont surreprésentées dans les refuges pour victimes de violence familiale par environ cinq fois dans la population canadienne, et les enfants autochtones sont surreprésentés par environ trois fois (Statistique Canada, 2019).
- ↳ Les femmes sans abri autochtones sont six fois plus susceptibles d'être victimes de violence sexuelle que les hommes autochtones, et beaucoup plus susceptibles de souffrir de SSPT et de se suicider (Bingham et al., 2019, p. 6).
- ↳ Les femmes autochtones sont plus susceptibles de connaître une itinérance cachée que de nombreux autres groupes (Christensen, 2013).
- ↳ Les personnes autochtones sans abri sont plus souvent des femmes et des jeunes que les non-autochtones sans abri (Emploi et Développement social Canada, 2017, p. 21).

FIGURE 11

Source : (Emploi et Développement social Canada, 2016)

Ces problèmes de logement coïncident avec la violence disproportionnée subie par les femmes et les jeunes filles autochtones et les peuples de diverses identités de genre – une tendance qui a été déclarée comme une crise nationale des droits de la personne (Amnistie internationale, 2014). L'**Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées** (2019a) souligne que les femmes et les filles autochtones ont 12 fois plus de chances d'être assassinées ou portées disparues que tout autre groupe de femmes au Canada et 16 fois plus de chances d'être assassinées ou portées disparues que les femmes blanches (p. 55). Bien que tous les peuples autochtones soient surreprésentés parmi les victimes de violence au Canada (**Boyce, 2016; Miladinovic & Mulligan, 2015; Perreault, 2015; Scrim, 2009**), les recherches indiquent que l'identité autochtone augmente la probabilité de victimisation violente pour les femmes, mais pas pour les hommes (après contrôle des autres facteurs de risque, tels que le jeune âge ou un niveau d'éducation plus faible) (**Perreault, 2015**). L'analyse de l'enquête sociale générale sur la victimisation de 2014 a révélé que les femmes autochtones ont été victimes de violence à un taux près de trois fois supérieur à celui des femmes non autochtones (220 incidents violents pour 1 000 habitants comparé à 81 pour 1 000) (**Boyce, 2016**).

L'exposition à la violence est particulièrement prononcée pour les femmes autochtones qui se retrouvent sans abri (Martin et Walia, 2019). Marlene J. explique son expérience d'itinérance :

« Je dirais que j'ai été violée trois, parfois quatre fois par semaine... J'essayais juste de survivre. Je buvais beaucoup pour ne pas avoir mal. J'étais toujours ivre. Je buvais des boissons gazeuses pour tuer la douleur de la faim. Je volais. J'allais dans les magasins d'alcool et je volais des bouteilles d'alcool. J'étais ivre et puis je me suis retrouvée avec ces hommes. Ils se sont dit, oh oui, on va faire la fête et puis on va se faire violer. Dans combien de parcs j'ai dû ramper pour en sortir. J'étais toujours seule. »

- **Marlene J.** (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019a, p. 544).

Bien que cette violence à l'égard des femmes autochtones soit documentée depuis longtemps et de plus en plus médiatisée au Canada, dans de nombreux cas, elle « n'a pas influencé la planification des interventions en matière de logement » (Bingham et al., 2019, p. 1).

Malgré la violence disproportionnée et les besoins en matière de logement qu'elles subissent, les femmes autochtones restent les plus mal desservies, tant dans le secteur de la lutte contre la VCF que dans celui de l'itinérance, dans tout le pays. Il y a un profond manque de refuges pour sans-abri pour les femmes ou de maisons d'hébergement pour femmes violentées dans les communautés autochtones et les réserves du Canada (Martin et Walia, 2019; «Reclaiming Power and Place», 2019). Les données indiquent que 70 % des réserves du Nord n'ont pas de refuges pour femmes battues ou de refuges d'urgence pour les femmes qui fuient la violence (Martin et Walia, 2019). De même, plus de 70 % des 52 communautés inuites de l'Inuit Nunangat n'ont pas de refuges pour les femmes, bien qu'elles connaissent les taux de violence les plus élevés du pays (Pauktuutit Inuit Women of Canada, cité dans Vecchio, 2019). En fait, à l'échelle nationale, seulement 6 % des refuges pour femmes battues sont situés dans les réserves (Statistique Canada, 2019).

Dans de nombreux cas, l'aggravation de la violence et de la précarité du logement pour les femmes autochtones est liée au manque de soutien financier pour le logement autochtone, de services de lutte contre la violence dirigés par des Autochtones, et de refuges et soutiens dirigés par des Autochtones (Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, 2019). Par exemple, le Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019) déclare que « le gouvernement fédéral ne finance que 41 refuges pour les 634 communautés des Premières nations reconnues au Canada » et qu'il existe « environ 15 refuges et maisons de transition desservant 53 communautés inuits dans l'Arctique » (p. 576).

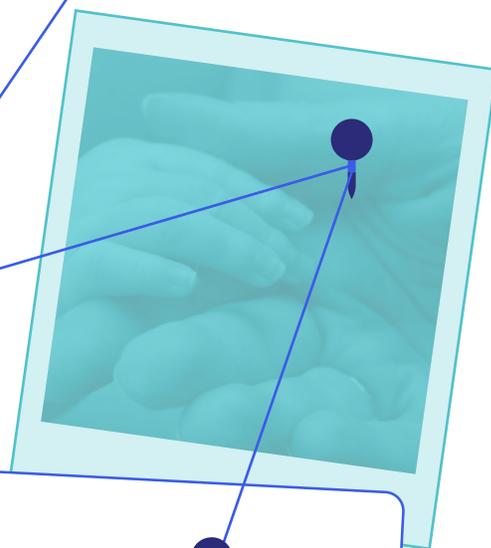
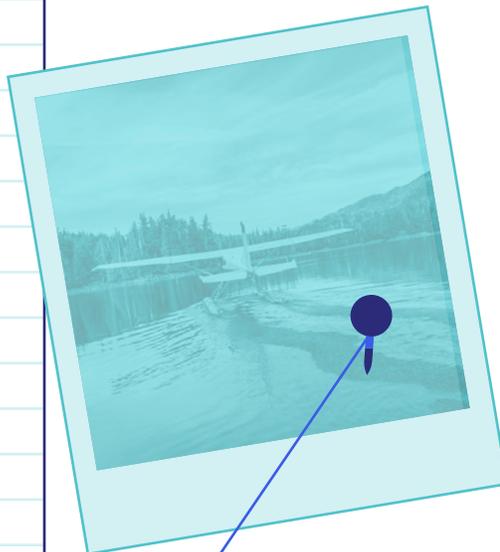
«De nombreux refuges dans les communautés inuits sont extrêmement petits, et la plupart des communautés ne sont accessibles que par avion. De nombreuses femmes inuits peuvent se trouver à une grande distance du refuge le plus proche et même si elles peuvent prendre l'avion, souvent à un coût prohibitif, pour se rendre à un refuge, il se peut qu'il n'y ait pas de place pour qu'elles puissent y rester. Le gouvernement fédéral ne finance pas les refuges dans les communautés inuits» (p. 576).

Ces lacunes en matière de financement et de services sont également constatées dans les centres urbains du Canada. Alors que la Stratégie nationale sur le logement a engagé le gouvernement fédéral à développer des stratégies de logement autochtones «basées sur la distinction» en partenariat avec les organisations autochtones nationales, cette approche «ne répond pas aux besoins des 79,7 % Autochtones qui ne vivent pas sur les réserves», y compris les femmes et les filles autochtones et les personnes aux diverses identités de genre («Statement on National Urban Indigenous Housing Strategy», 2019, p.1). Par exemple, malgré les centaines d'agences qui existent dans le Downtown Eastside de Vancouver, il n'y a toujours pas de centre d'accueil pour femmes autochtones géré par et pour les femmes autochtones (Martin et Walia, 2019, p. 43). L'importance de ces espaces est cruciale étant donné qu'il existe maintes données démontrant que les femmes autochtones sont confrontées à la discrimination et à la violence lorsqu'elles cherchent un logement et un abri d'urgence (Curry, 2018). Cela est particulièrement vrai pour les personnes autochtones bi-spirituelles et transgenres, qui sont confrontées à une «discrimination évidente» lorsqu'elles cherchent à accéder à des services de logement et à des refuges qui font l'objet d'une ségrégation sexuelle (Ristock et Zoccole, 2011, p. 16).

La colonisation et le génocide culturel continu sont à l'origine des besoins disproportionnés en matière de logement et de la violence à laquelle les femmes et les filles autochtones sont confrontées. Des pratiques et attitudes coloniales soutenues sous-tendent également l'insuffisance de fonds publics alloués pour remédier à ces inégalités. Étant donné que le gouvernement canadien a fait du logement un droit de l'homme dans la Loi sur la Stratégie nationale sur le logement, il est essentiel que le droit au logement des femmes et des filles autochtones et des personnes de diverses identités de genre soit traité comme une priorité urgente. Ce faisant, tous les ordres de gouvernement canadien doivent garantir la participation des peuples autochtones à tous les processus décisionnels qui les concernent, en s'appuyant sur les principes du consentement libre, préalable et éclairé (Assemblée générale des Nations unies, 2007).

« Nos familles résidaient donc à Kitchenuhmaykoosib, qui est une réserve située au nord d'ici, à environ 500 kilomètres. Et c'est une communauté accessible uniquement par avion, donc très isolée. Avant le meurtre de ma sœur Patricia, il n'y avait pas grand-chose dans la réserve, en matière de soutiens. Par exemple, il n'y avait pas de lieux d'accueil pour les familles où elle pouvait emmener ses enfants. À l'époque, il n'y avait pas de travailleurs spécialisés dans le domaine des agressions sexuelles. Ils n'avaient pas d'avocat pour les accompagner lors des réunions avec les services à l'enfance et à la famille, qui dans notre région est Tikinagan. Et... et donc j'ai toujours pensé que si nous avions plus de services, comme ceux qui sont en place maintenant, les circonstances qui ont conduit à la mort de ma sœur, son meurtre, n'auraient peut-être pas eu lieu. »

- **Jennifer Lepko**, présidente directrice générale du YWCA de Lethbridge et district (FEWO cité dans Vecchio, 2019, p. 27)



APPEL À LA JUSTICE 4.7

« Nous demandons à tous les gouvernements de soutenir la création et le financement durable à long terme de refuges à faibles barrières dirigés par des Autochtones, d'espaces sûrs, de maisons de transition, de logements de deuxième étape et de services pour les femmes et les filles autochtones et les personnes 2SLGBTQQIA qui sont sans abri, presque sans abri, qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire ou qui vivent dans la pauvreté et qui fuient la violence ou ont été victimes de violence et d'exploitation sexuelles. »

Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, 2019b, p. 182

7. Les expériences des mères en matière d'instabilité du logement et de violence créent les conditions d'une itinérance intergénérationnelle. Il est essentiel de répondre aux besoins des femmes en matière de logement et en particulier aux besoins des mères et de leurs enfants pour résoudre le problème de l'itinérance chronique et intergénérationnelle.

Les données canadiennes et internationales montrent que l'itinérance des adultes trouve souvent ses racines dans les expériences d'instabilité du logement et de violence vécues pendant l'enfance. Par exemple, le dernier dénombrement ponctuel a révélé que 50 % des personnes en situation d'itinérance ont vécu leur première expérience d'itinérance avant l'âge de 25 ans (EDSC, 2019b, p. 9). De même, les recherches ont continuellement indiqué qu'il existe un lien entre les mauvais traitements et les abus envers les enfants, l'itinérance chez les jeunes (Gaetz et al., 2016) et le risque de victimisation violente à l'âge adulte, y compris la violence grave exercée par un partenaire intime (Burczycka, 2017; Perreault, 2015). Ces recherches suggèrent que les expériences d'instabilité du logement et de violence que connaissent les enfants et les jeunes sont des facteurs annonciateurs de l'itinérance chez les adultes (Caplan, 2019; EDSC, 2019b), de la séparation des parents des enfants (Shelton et al., 2009) et de la victimisation violente (Burczycka, 2017; Perreault, 2015). En fait, certaines études suggèrent que l'un des meilleurs prédicteurs de l'itinérance chez les adultes est la séparation des parents des enfants (Shelton et al., 2009; Shinn, Rog et Culhane, 2005). De nouvelles données probantes ont également démontré qu'un enfant né dans une situation d'itinérance risque d'entrer dans le système de l'itinérance plus tard dans sa vie (Crawford et al., 2011). Compte tenu de cela, de nombreux chercheurs ont fait valoir que si nous voulons aller plus loin en amont dans la lutte contre l'itinérance chez les adultes, nous devons investir dans la prévention de l'itinérance chez les enfants et les jeunes (p. ex. Gaetz et al., 2019; Schwan et al., 2018).

« Pendant qu'elle dormait, elle gémissait un peu. Je pensais qu'elle rêvait, mais en fait elle était morte de froid, alors je me suis approchée et j'ai touché sa main. Sa main était glaciale, alors j'ai dû la sortir de l'arrêt de bus, et nous sommes allées passer le reste de la nuit à l'entrée de l'épicerie, parce qu'il y avait une sorte de chaleur qui sortait par en dessous de la porte, et je ne pouvais pas m'endormir. »

Experte en expérience vécue citée dans Milligan, 2012, p. 85

« Je pensais que la vie était comme ça. Parce que dans le quartier où j'ai grandi, c'était normal de voir une femme traînée, renversée, piétinée et battue. Et il n'y avait pas de maison d'hébergement, il n'y avait pas de refuge où une épouse ou les femmes pouvaient aller pour être protégées. Alors, beaucoup de femmes, dont ma mère, restaient là et subissaient. J'ai vu beaucoup de femmes mourir à cause de la violence. Je disais à ma mère : « Il est en train de la tuer là-bas, maman. » Et elle me répondait : « T'occupes pas de ça. » Et j'ai adopté ce trait générationnel. Tu devais simplement l'accepter. »

Experte en expérience vécue citée dans Wesely, 2009, p. 96

« Mon fils est pris en charge par les services sociaux. Son assistante sociale est la même que celle que j'avais quand j'étais enfant. »

Experte de l'expérience vécue
cité par le Yukon Status of
Women Council, 2006, p. 104



Ce qui a moins attiré l'attention cependant, c'est que ces expériences de l'enfance et de l'adolescence sont souvent étroitement liées à celles du fournisseur principal de soins de l'enfant, et dans de nombreux cas il s'agit de la mère de l'enfant. L'instabilité du logement et la violence dans la vie d'un enfant se produisent généralement dans le contexte des expériences d'expulsion, de violence du partenaire intime, d'agression sexuelle, de pauvreté ou d'itinérance vécues par la mère. Lorsqu'une famille doit faire face à de tels problèmes, les femmes seront le plus souvent les principales ou les seules personnes à s'occuper de leurs enfants. Les recherches montrent que les mères sont souvent responsables de la prise en charge principale des enfants et des jeunes au sein des familles confrontées à l'instabilité du logement (Christensen, 2016) et que les familles en situation d'itinérance sont en grande majorité dirigées par des femmes (Gulliver-Garcia, 2016; Paradis, 2014, p. 52). D'ailleurs, l'**Étude nationale sur les refuges** a révélé que près de 90 % des familles qui utilisent les refuges d'urgence au Canada sont dirigées par des femmes seules (EDSC, 2017)¹¹.

En plus de leurs responsabilités disproportionnées en matière de garde d'enfants, les mères célibataires sont confrontées à des défis structurels écrasants pour accéder à un logement sûr, abordable et adéquat. Les données nationales indiquent que les ménages familiaux monoparentaux dirigés par des femmes sont beaucoup plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux en matière de logement que les ménages dirigés par des hommes (27 % contre 16 %) (SCHL, 2019), et que les mères célibataires connaissent des niveaux de pauvreté plus élevés (Fotheringham, Walsh et Burrowes, 2014). Ces difficultés sont plus élevées pour les femmes et leurs enfants multi-marginalisés, et en particulier pour les femmes autochtones. Par exemple, le taux d'utilisation des refuges pour enfants autochtones (de 0 à 15 ans) est 9,2 fois plus élevé que pour les enfants non autochtones (EDSC, 2017), et les recherches montrent de façon constante que les mères autochtones sont confrontées à des difficultés particulières pour retrouver la stabilité du logement, faisant face à un traitement raciste et discriminatoire des propriétaires par exemple (Martin et Walia, 2019).

Pour de nombreuses mères, la violence d'un partenaire intime façonne profondément leur vulnérabilité à l'itinérance. Par exemple, le désir d'une mère d'avoir un foyer stable pour ses enfants (Thurston et al., 2013), sa crainte de perdre la garde et/ou sa peur pour la sécurité de ses enfants sous la garde de son partenaire (Benbow et al., 2018), et la pression sociale qu'elle ressent en tant que mère pour maintenir l'unité familiale (Crisafi et Jasinski, 2016) peuvent l'amener à rester ou à retourner dans une relation violente. Les mères qui quittent une situation de violence conjugale avec leurs enfants éprouvent souvent des besoins en matière de logement et des difficultés profondes et systémiques pour accéder aux soutiens et retrouver la stabilité du logement (Gulliver-Garcia, 2016; Tutty et al., 2013; Barrow et Laborde, 2008; Vecchio, 2019).

¹¹ «L'itinérance familiale concerne souvent des femmes seules avec des enfants à charge et est étroitement liée à la violence domestique et à la marginalisation économique. Elle n'est pas souvent associée aux taux élevés de maladies mentales graves, de consommation de drogues, d'implication dans le système de justice pénale et de mauvaise santé observés chez les hommes célibataires sans domicile fixe à long terme et récurrents» (Bretherton, 2017, p. 2).

L'accumulation de ces défis peut contribuer à l'intervention des services de protection de la l'enfance, une expérience qui contribue à un risque d'itinérance tant pour les mères que pour leurs enfants. Les recherches ont montré que les enfants et les jeunes qui ont été impliqués dans les services de la protection de l'enfance courent un risque plus élevé de devenir sans abri au cours de leur jeunesse (Gaetz et al., 2016), et que le fait de perdre la garde de son enfant est une crise traumatisante qui précipite l'itinérance pour certaines femmes (Van Berkum et Oudshoorn, 2015, p. 10). Si la prise en charge des enfants a été liée à la fois à la maltraitance et à la négligence (Zlotnick et al., 1998), d'autres études montrent que la prise en charge des enfants est uniquement associée à des problèmes systémiques tels que l'instabilité du logement et l'insécurité économique (Bussiere, 1990; Nelson, 1992; Roman et Wolfe, 1995).

La triangulation de cette recherche nous permet de faire une constatation importante : en manquant de répondre aux besoins des mères victimes de violence et d'instabilité du logement, nous établissons les conditions pour que leurs enfants deviennent les adultes sans abri de demain. Si nous choisissons de nous attaquer aux problèmes de logement uniques auxquels de nombreuses femmes sont confrontées, y compris ceux qui sont liés au maltraitement et à la violence, nous pourrions peut-être empêcher les générations futures de finir en situation d'itinérance et de subir la violence.

Cela suggère que si l'instabilité du logement et l'itinérance chez les femmes restent largement sous-étudiés et constituent un «créneau» dans la recherche et la politique, ils peuvent en fait être la clé pour résoudre l'itinérance chez les adultes, l'itinérance chronique et l'itinérance intergénérationnelle. Dans ce contexte, il est essentiel que la recherche, les politiques et les interventions se concentrent sur la prévention et l'élimination de l'instabilité du logement et de la violence dans la vie des mères et de leurs enfants.

8. Les défaillances multiples et aggravantes du système public conduisent les femmes et leurs enfants à l'instabilité du logement et à l'itinérance, contribuant ainsi aux cycles intergénérationnels d'itinérance, d'instabilité du logement, de marginalisation et de violence.

Bien que nous discutons souvent de l'itinérance chez les femmes dans le contexte de la violence interpersonnelle, elle est également enracinée dans la violence structurelle, une violence produite par la manière dont les structures et les systèmes sociaux sont organisés (Taylor, 2013). Cela comprend les lois, les règlements et les institutions (Mullaly, 2010; Lundy, 2011), ainsi que les systèmes de transport en commun, les centres de soins de santé, les écoles et les bureaux d'aide sociale (Middleman et Wood, cité dans Lundy, 2011, p. 89). Les expériences de précarité du logement sont souvent liées aux défaillances des systèmes publics tels que le système de la protection de l'enfance ou de la justice pénale et impliquent souvent des politiques et des pratiques inadéquates, discriminatoires ou préjudiciables qui créent des voies d'accès à l'itinérance. Dans de tels systèmes, des processus bureaucratiques apparemment bénins qui semblent neutres ou même prétendre faire progresser le bien social peuvent entraîner des résultats violents pour les femmes et leurs enfants (p. ex. l'expulsion, la prise en charge des enfants) (Ho, 2007). Il est essentiel que de telles politiques et pratiques soient comprises comme une forme de violence et comme un élément fondamental des expériences d'itinérance pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

Voici quelques exemples de ces défaillances du système public : Ce type de pratiques et de politiques peuvent créer les conditions qui font que certaines femmes perdent leur logement, restent ancrées dans la rue, perdent la garde de leurs enfants ou restent dans des situations de violence.

- ↳ Des politiques contradictoires entre les systèmes (p. ex. entre l'aide sociale, la protection de l'enfance et le logement social) qui rendent difficile pour les femmes d'avoir droit aux aides au revenu ou au logement et de récupérer la garde des enfants (Maki, 2017). Par exemple, la plupart des systèmes d'aide sociale réduisent les droits d'une mère dès que son enfant est pris en charge par les services de la protection de l'enfance, ce qui la met en situation de perdre son logement (qui n'est pas facile à retrouver).
- ↳ Cela affecte considérablement sa capacité à récupérer ses enfants sous sa garde. De même, les fournisseurs de logements considèrent souvent qu'une femme est immédiatement sur-logée si elle perd la garde de ses enfants ou ne tiendra pas compte de la taille de la famille de la mère pour le droit au logement si ses enfants ne sont pas actuellement sous sa garde.
- ↳ Défaut d'accès aux aides, au logement ou au revenu pour les femmes qui sortent des systèmes publics comme les établissements de soins de santé, la prison ou les placements dans le système de la protection de l'enfance (Schwan et al., 2018; Tutty et al., 2014).
- ↳ Politiques de la protection de l'enfance qui obligent les mères à entrer dans un refuge d'urgence ou une maison d'hébergement pour femmes battues afin de conserver ou de récupérer la garde de leurs enfants (Azim et al., 2018; Caplan, 2019; Montgomery, Brown et Forchuk, 2011; Paradis et al., 2008), ce qui entraîne dans certains cas une séparation parents-enfants (Guo, Slesnick et Feng, 2016).
- ↳ Les politiques et pratiques de la protection de l'enfance qui ne font pas la distinction entre négligence et pauvreté contribuent à la prise en charge des enfants des familles qui se débattent avec un logement inadéquat, une marginalisation socio-économique et/ou d'autres facteurs structurels qui échappent largement au contrôle des femmes (Trocmé, Knoke et Blackstock, 2004). Par conséquent, les ménages pauvres sont plus susceptibles de voir leurs enfants pris en charge pour raison de «négligence» parce qu'ils manquent d'argent pour acheter de nouveaux vêtements ou des aliments nutritifs. Ces pratiques sont résolument liées à la violence coloniale, les recherches démontrant que la «négligence» est la principale raison pour laquelle les enfants autochtones entrent dans le système de la protection de l'enfance (Trocmé et al., 2004) et que le taux d'enquêtes basées sur la «négligence seulement» dans les foyers des Premières nations est six fois plus élevé que dans les foyers non autochtones (Sinha et al., 2011).

Les défaillances du système s'accumulent. Les discriminations croissantes auxquelles sont confrontées les femmes autochtones dans le système de la justice pénale en sont un exemple frappant. Carol Muree Martin et Harsha Walia (2019) expliquent :

«La discrimination à l'égard des femmes autochtones dans le système carcéral est une série de discriminations cumulées. Les femmes autochtones purgent une part disproportionnée de leur peine derrière les barreaux avant leur première libération et sont plus susceptibles de rester en prison jusqu'à la date de leur libération d'office ou la date d'expiration de leur mandat, elles sont surclassées dans les établissements de sécurité maximale et sous-représentées dans les populations sous surveillance communautaire ou les pavillons de ressourcement, sont placées en isolement de manière disproportionnée, ont moins accès aux programmes de réhabilitation et aux programmes culturels en prison, sont généralement exclues du programme mère-enfant, sont plus susceptibles de retourner en prison en cas de révocation de leur libération conditionnelle et sont souvent qualifiées de «délinquantes dangereuses» ou de «difficiles à gérer» en raison des infractions qu'elles commettent en résistant aux prisons» (p. 23).

Les défaillances du système de la protection de l'enfance créent des boucles de rétroaction similaires de marginalisation pour les peuples autochtones et beaucoup d'autres¹². ***Les recherches montrent qu'il existe une relation cyclique et de renforcement mutuel entre l'implication des services de protection de l'enfance et l'itinérance qui s'étend dans certains cas sur plusieurs générations.*** Par exemple, nous savons que :

- ↳ la perte de la garde des enfants est une crise traumatisante qui précipite les mères dans l'itinérance (Van Berkum et Oudshoorn, 2015, p. 10). Le traumatisme associé à l'appréhension de l'enfant peut contribuer à la consommation de substances toxiques, à des problèmes de santé mentale et à la perte de revenu, ce qui expose les mères au risque de perdre leur logement et d'aggraver leur marginalisation (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019a)¹³.
- ↳ les jeunes femmes qui ont recours aux services de la protection de l'enfance courent un risque beaucoup plus élevé de se retrouver sans abri (Gaetz et al., 2016)¹⁴, d'être des victimes du trafic sexuel (Murphy, 2018) et d'avoir des démêlés avec le système de la justice pénale (British Columbia Representative for Children and Youth, 2009).
- ↳ les mères adolescentes prises en charge par les services de la protection de l'enfance courent un risque accru de voir leurs enfants pris en charge (Wall-Wieler et al., 2018)¹⁵.
- ↳ les femmes qui ont des enfants peuvent éviter les services par crainte de voir leurs enfants pris en charge, restant ainsi prisonnières de situations instables ou abusives sans les soutiens dont elles ont besoin pour en sortir (Martin et Walia, 2019; Maki, 2017).

¹² Nous savons que ces difficultés sont plus élevées pour les femmes multi-marginalisées et leurs enfants et il reste des lacunes importantes dans les connaissances concernant les sous-populations spécifiques. Par exemple, nous savons très peu de choses sur les mères homosexuelles en situation de précarité de logement et sur leurs interactions avec le système de la protection de l'enfance. Les réalités vécues par les parents LGBTQ2S+ sont presque entièrement absentes du discours actuel et de la compréhension de l'itinérance familiale.

¹³ Dans le cas des peuples autochtones, le *Rapport final sur l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* (2019) indique que le «traumatisme collectif massif» subi par les peuples autochtones du fait de la violence coloniale crée une «réponse au traumatisme historique» qui «recadre des défis tels que la consommation de substances, la toxicomanie ou les pensées suicidaires souvent considérés comme des échecs personnels et des réponses compréhensibles au traumatisme de la violence coloniale» (Vol.1a, p. 112).

¹⁴ *L'Enquête nationale sur l'itinérance chez les jeunes* (2016) a révélé que près de 60 % des jeunes sans-abri avaient été impliqués dans le système de la protection de l'enfance à un moment ou à un autre de leur vie (Gaetz et al, 2016). En se fondant sur ces statistiques, les jeunes en situation d'itinérance sont 193 fois plus susceptibles que les jeunes de la population générale de rapporter une implication dans le système de la protection de l'enfance (Nichols et al., 2017).

¹⁵ L'étude de Wall-Wieler et de ses collègues, basée au Manitoba (2018), a constaté que les mères adolescentes qui étaient à la charge de la protection de l'enfance lorsqu'elles ont donné naissance à leur enfant, risquent sept fois plus que l'on prenne leur enfant à charge avant qu'ils atteignent les deux ans que les mères adolescentes qui n'étaient pas à la charge de la protection de l'enfance.

Ces engrenages complexes peuvent contribuer à des générations de personnes qui éprouvent des traumatismes, l'instabilité du logement et des problèmes de santé mentale et de désintégration familiale.

Même si l'itinérance chez les femmes est souvent présentée comme la responsabilité du secteur de la VCF ou de l'itinérance, il est clair que de nombreux systèmes publics affectent le statut en matière de logement des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. Cela signifie que la prévention de l'itinérance chez les femmes est étroitement liée aux réformes de systèmes tels que la justice pénale, la protection de l'enfance et les systèmes de services sociaux (p. ex. l'aide au revenu). ***Il est temps de transformer nos systèmes publics afin d'améliorer les résultats pour toutes les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.***

Mettre fin à l'itinérance chez les femmes au Canada : si ce n'est aujourd'hui, quand?

Les conclusions de cette analyse documentaire rend une chose très claire : la crise du logement au Canada est sexospécifique.

Les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada portent de façon disproportionnée le fardeau de la pauvreté, des besoins impérieux de logement, de la violence interpersonnelle et des responsabilités liées à la garde des enfants. Ces fardeaux sont plus lourds pour les personnes qui subissent multiples formes de marginalisation. La pénurie de logements abordables, sûrs et adéquats pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre signifie que beaucoup restent piégées dans des situations d'itinérance cachée et de violence. Les systèmes d'urgence surchargés et sous-financés ne répondent souvent pas aux besoins de ces groupes et contribuent involontairement aux cycles de violence et de précarité. Il est flagrant que de nombreuses femmes et filles expliquent systématiquement qu'elles préfèrent rester dans un refuge et faire face à la violence d'un seul homme, plutôt que de devenir sans abri et de subir la violence de nombreux hommes dans la rue ou dans des refuges (Watson, 2009, 2011).

Si nous voulons vraiment mettre fin à l'itinérance chez les femmes, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre, nous devons comprendre et investir dans des solutions de logement qui fonctionnent pour ces groupes. Cependant, de grandes lacunes dans la recherche et les données continuent d'exister, laissant les gouvernements et les défenseurs dans l'ignorance quant à l'ampleur du problème, à savoir qui lutte et à la voie à suivre.

Les lacunes de la recherche incluent :

- ↳ un manque de données nationales sur l'itinérance cachée, notamment dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord;
- ↳ des recherches extrêmement limitées sur les expériences des femmes et des filles noires et des personnes de diverses identités de genre en matière de besoin de logement et d'itinérance;
- ↳ des comptes rendus comparatifs limités sur les programmes ou les interventions qui préviennent ou éliminent efficacement l'itinérance chez les femmes;
- ↳ des lacunes dans les données sur les lieux où les femmes se rendent lorsqu'elles sortent d'un refuge pour sans-abri ou d'un refuge VCF, ou lorsqu'on leur refuse l'accès pour des raisons de capacité;
- ↳ des données inadéquates sur les expériences de violence et d'exclusion des femmes transgenres au sein des systèmes publics, du secteur de l'itinérance et du secteur de la violence contre les femmes;
- ↳ des recherches limitées sur les expériences des femmes nouvellement arrivées dans le domaine de l'itinérance, particulièrement en ce qui a trait à leurs expériences dans les systèmes publics;
- ↳ un manque de données comparatives sur les modèles de logements de soutien qui fonctionnent pour les diverses femmes qui éprouvent des besoins en logement, victimes de violence et/ou d'oppression systémique;
- ↳ des lacunes dans les données sur les expériences des femmes LGBTQ2S+ et sur les expériences des personnes de diverses identités de genre en matière de besoin en logement, y compris celles qui sont enceintes ou mères.

Notre étude suggère que le cloisonnement de la collecte et de l'analyse des données entre les systèmes et les secteurs, dont les secteurs de l'exclusion liée au logement et de la violence contre les femmes, empêche une compréhension solide des besoins des femmes en matière de logement et de l'exclusion liée au logement. Il semblerait que de nombreux systèmes publics et disciplines universitaires ne partagent pas les données, considérant plutôt les femmes du point de vue d'un système ou d'un domaine particulier. Étant donné que l'itinérance chez les femmes est une question de fusion des politiques, cette approche crée des obstacles à la prévention et à l'élimination de l'itinérance chez les femmes. Il sera essentiel de mettre l'accent sur la justice des données et l'analyse des données intersectorielles pour aller de l'avant.

Qui plus est, notre étude suggère que les femmes et les personnes de diverses identités de genre sont particulièrement vulnérables aux obstacles structurels et systémiques au logement, et se retrouvent exclues de la plupart des politiques de logement et de lutte contre l'itinérance. Un droit au logement pleinement mis en œuvre sera essentiel pour découvrir et résoudre ces obstacles systémiques. La mise en œuvre d'un tel droit, qui permet non seulement de sauver et d'affirmer la vie des femmes et des personnes de diverses identités de genre, est essentielle pour s'attaquer aux problèmes plus vastes de l'itinérance chronique et de la pauvreté intergénérationnelle, de l'itinérance et de la violence.

C'est maintenant qu'il faut agir. Si ce n'est aujourd'hui, quand? Si le Canada désire vraiment bâtir une société plus juste sur les cendres de COVID-19, l'équité des sexes doit être au cœur de ses efforts. Et le logement est un très bon point de départ.

Références

Abramovich, A. (2017). Understanding how policy and culture create oppressive conditions for LGBTQ2S youth in the shelter system. *Journal of Homosexuality*, 64(11), 1484-1501.

Alimi, S., Singh, S., et Brayton, B. (2018). *Parliamentary Brief A Brief Prepared for the Standing Committee on the Status of Women in Canada (FEWO) for their Study of the System of Shelters and Transition Houses in Canada*. Extrait de : www.dawncanada.net

Amnistie internationale (2014). *Violence against indigenous Women and girls in Canada*. Extrait de : <https://www.amnesty.ca>.

Assemblée générale des Nations Unies (1966). Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 16 décembre 1966, Nations Unies, Série de traités, vol. 993, p. 3. Extrait de : <https://www.ohchr.org>

Assemblée générale des Nations Unies (1979). Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 décembre 1979, Nations Unies, Série de traités, vol. 1249, p. 13. Extrait de : <https://www.ohchr.org>

Assemblée générale des Nations Unies (2007). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : résolution adoptée par l'Assemblée générale le 2 octobre 2007, A/RES/61/295. Extrait de : <https://www.un.org>

Azim, K. A., MacGillivray, L., et Heise, D. (2018). Mothering in the margin: A narrative inquiry of women with children in a homeless shelter. *Journal of Distress and Homelessness*, 28(1), 34-43.

Baptista, I. (2010) Women and Homelessness, in: E. O'Sullivan, V. Busch-Geerstema, D. Quilgars et N. Pleace (Eds) *Homelessness Research in Europe*. Brussels: FEANTSA. pp. 163-186.

Barrow, S. M., et Laborde, N. D. (2008). Invisible mothers: Parenting by homeless women separated from their children. *Gender Issues*, 25, 157-172.

Benbow, S., Forchuk, C., Berman, H., Gorlick, C., et Ward-Griffin, C. (2018). *Canadian Journal of Nursing Research*, 0(0), 1-11.

Bingham, B., Moniruzzaman, A., Patterson, M., Sareen, J., Distasio, J., O'Neil, J., Somers, J.M. (2019). Gender differences among Indigenous Canadians experiencing homelessness and mental illness. *BMC Psychology*, 7 (57), 1-12. <https://doi.org/10.1186/s40359-019-0331-y>

Block, S., Galabuzi, G. E., et Tranjan, R. (2019). Canada's Colour Coded Income Inequality (Report No. 978-1-77125-478-6). Canadian Centre for Policy Alternatives. Extrait de : <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2019/12/Canada%27s%20Colour%20Coded%20Income%20Inequality.pdf>

Bopp, J., van Bruggen, R., Elliot, S., Fuller, L., Hache, M., Hrenchuk, C., Levan, M. B., et McNaughton, G. (2007). *You just blink and it can happen: A study of women's homelessness north of 60*. Pan-territorial report. Extrait de : <http://ywcacanada.ca/data/publications/00000009.pdf>

Boyce, J. (2016). *La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014*. Juristat. Statistique Canada. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>

Bretherton, J. (2017). Reconsidering Gender in Homelessness. *European Journal of Homelessness*, 11(1), 1-21.

British Columbia Representative for Children and Youth & Office of the Provincial Health Officer. (2009). **Kids, crime and care: Health and well-being of children in care: Youth justice experiences and outcomes**.

Burczycka, M. (2017). *Profil des adultes canadiens ayant subi des mauvais traitements durant l'enfance*. Juristat. Statistique Canada. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>

Busch-Geertsema, V., Benjaminsen, L., Filipovic Hrast, M., Pleace, N. (2014). *Extent and Profile of Homelessness in European Member States*. EOH Comparative Studies on Homelessness Brussels: A Statistical Update. EOH Comparative Studies on Homelessness. Extrait de : <http://eprints.whiterose.ac.uk/>

Bussiere, A. (1990). Homeless families and the child welfare system. *Children's Legal Rights Journal*, 11, 2-7.

Canadian Femicide Observatory for Justice and Accountability. (2019). *#CallItFemicide: Understanding gender-related killings of women and girls in Canada 2019*. University of Guelph. Extrait de : <https://femicideincanada.ca/callitfemicide2019.pdf>

Canada Mortgage and Housing Corporation. (2018). *Rental Market Report – Canada Highlights*. CMHC – SCHL. Extrait de : <https://assets.cmhc-schl.gc.ca>

- Caplan, R. (2019). *“Invisible” parent experiences of homelessness and separation from their children in Canada*. (Doctoral dissertation). Wilfrid Laurier University, Waterloo: ON. Extrait de : <https://scholars.wlu.ca/etd/2126/>
- Chapple, H.L. (2020). *Research of LGBTQ2S Lived Experience of Homelessness in Calgary*. Homeless/Poverty and LGBTQ2S Advocate. Extrait de : <https://www.homelesshub.ca>
- Christensen, J. B. (2013). *Homeless in a Homeland: Housing (In)security and Homelessness in Inuvik and Yellowknife, Northwest Territories, Canada*. Montreal, QC: McGill University. Extrait de : <http://citeserx.ist.psu.edu>
- Conroy, S. (2018). *La violence contre les filles et les jeunes femmes, affaires déclarées par la police au Canada, 2017*. Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>
- Conseil consultatif sur l'itinérance (2018) Rapport final du Conseil consultatif sur l'itinérance, EDSC. Tiré de : <https://www.canada.ca>
- Crawford, D. M., Trotter, E. C., Sittner Hartshorn, K. J., et Whitbeck, L. B. (2011). Pregnancy and mental health of young homeless women. *American Journal of Orthopsychiatry*, 81(2), 173-183.
- Crisafi, D. N., et Jasinski, J. L. (2016). Within the bounds: The role of relocation on intimate partner violence help-seeking for immigrant and native women with histories of homelessness. *Violence Against Women*, 22(8), 986-1006.
- Curry, K. (2018). Housing for First Nations, Inuit, and Métis Women. Native Women's Association of Canada. Extrait de : <https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2018/07/NWACFactSheet-Housing-20180220-FINAL.pdf>
- Czapska, A., Webb A., Taefi, N. (2008). *More Than Bricks et Mortar A Rights-Based Strategy to Prevent Girl Homelessness in Canada. Justice for Girls*. Extrait de : <http://www.justiceforgirls.org>
- Drabble, J and McInnes, S. (2017). “Finding Her Home: A Gender-Based Analysis of the Homelessness Crisis in Winnipeg.” *Canadian Centre for Policy Alternatives*. Manitoba Office. Extrait de : <https://www.policyalternatives.ca>
- Ecker, J., Aubry, T., et Sylvestre, J. (2019). A review of the literature on LGBTQ adults who experience homelessness. *Journal of homosexuality*, 66(3), 297-323.
- Emploi et Développement social Canada. (2018). Rapport final du Comité consultatif sur l'itinérance, EDSC. Extrait de : <https://www.canada.ca>
- Emploi et Développement social Canada (2018). *Rapport sur la capacité d'hébergement 2018*. Ottawa. Extrait de : <https://www.canada.ca>
- Emploi et Développement social Canada (2019a). *Points saillants de l'Étude nationale sur les refuges 2005 à 2016*. Ottawa. Extrait de : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/etude-refuges-2016.html>
- Emploi et Développement social Canada (2019b). Tout le monde compte 2018 : Faits saillants. *Tout le monde compte 2018 : Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale*. EDSC. Extrait de : <https://www.canada.ca>
- Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées (2019a) Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Vol. 1a.) Extrait de www.mmiwg-ffada.ca
- Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées (2019b) Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Vol. 1a.) Extrait de www.mmiwg-ffada.ca
- Falvo, N. (2019, November 28). The Use of Homeless Shelters by Indigenous Peoples in Canada. *Canadian Observatory on Homelessness Press*. Extrait de : <https://www.homelesshub.ca/blog/use-homeless-shelters-indigenous-peoples-canada>
- Farley, M., Lynne, J., et Cotton, A. (2005). Prostitution in Vancouver: Violence and the colonization of first nations women. *Transcultural Psychiatry*, 42(2), 242-271. doi: 10.1177/1363461505052667.
- Fondation canadienne des femmes (2018). *Fact Sheet: Women and Poverty in Canada*. Extrait de : <https://www.canadianwomen.org>
- Fortin, R., Jackson, S.F., Maher, J., Moravac, C. (2014). I WAS HERE: young mothers who have experienced homelessness use Photovoice and participatory qualitative analysis to demonstrate strengths and assets. *Global Health Promotion*, 22(1), 8-20. <https://doi.org/10.1177/1757975914528960>
- Fotheringham, S., Walsh, C. A., et Burrowes, A. (2014). ‘A place to rest’: the role of transitional housing in ending homelessness for women in Calgary, Canada. *Gender, Place & Culture*, 21(7), 834-853.

Gadon, S. (2018, November 15-17). *Tackling Toronto's Affordable Housing Challenges through Leveraging Public Land Partnerships*. [Conference Proceedings]. Partnerships for Affordable Rental Housing, University of Calgary. Extrait de : <https://ucalgary.ca>

Gaetz, S., Dej, E., Richter, T. et Redman, M. (2016). *L'État de l'itinérance au Canada, 2016*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Extrait de : <https://www.homelesshub.ca>

Gaetz, S., Schwan, K., Redman, M., French, D., et Dej, E. (2018). *La feuille de route pour la prévention de l'itinérance chez les jeunes*. A. Buchnea (Ed.). Toronto, Ont. : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Extrait de : <https://www.homelesshub.ca>

Gaetz, S., Ward, A., et Kimura, L. K. (2019). Youth homelessness and housing stability: What outcomes should we be looking for? *Healthcare Management Forum*, 32(2), 73-77. Extrait de : <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0840470418817333>

Grant, J. M., Mottet, L. A., Tanis, A., Harrison, J., Herman, J. L., et Keisling, M. (2011). *Injustice at every turn: A report of the national transgender discrimination survey*. Extrait de : <https://www.transequality.org>

Greaves, L. Chabot, C., Jategaonkar, N., Poole, N., McCullough, L. (2006). Substance Use Among Women in Shelters for Abused Women and Children. *Canadian Journal of Public Health*, 97(5), 388-392. <https://link.springer.com/article/10.1007/BF03405348>

Gulliver-Garcia, T. (2016). *Putting an end to child homelessness in Canada*. Extrait de : <http://www.raisingtheroof.org>

Guo, X., Slesnick, N., et Feng, X. (2016). Housing and support services with homeless mothers: Benefits to the mother and her children. *Community mental health journal*, 52(1), 73-83.

Hrenchuck, C., Bopp, J. (2007). *A Little Kindness Would Go a Long Way: A Study of Women's Homelessness in The Yukon*. Yukon Status of Women Council. Extrait de : <https://www.homelesshub.ca>

Homelessness Policy Research Institute. (2018). *Homeless service outcomes and reasons for re-entry: Research memo*. Los Angeles: Author. Extrait de : <https://socialinnovation.usc.edu>

Ho, K. (2007). Structural violence as a human rights violation. *Essex Human Rights Review*, 4(2), 1-17.

Jadizadeh, A., et Kneebone, R. (2018). Patterns and Intensity of Use of Homeless Shelters in Toronto. *Canadian Public Policy*, 44(4), 342-355. doi: 10.3138/cpp.2018-013

Keuroghlian, A. S., Shtasel, D., et Bassuk, E. L. (2014). Out on the street: A public health and policy agenda for lesbian, gay, bisexual, and transgender youth who are homeless. *American Journal of Orthopsychiatry*, 84(1), 66-72.

Kirkby, C., et Mettler, K. (2016). Women First: An Analysis of a Trauma-Informed, Women-Centered, Harm Reduction Housing Model for Women With Complex Substance Use and Mental Health Issues. *Systems Planning for Targeted Groups*, 1-18. Retrieved May 4, 2019, from <https://www.homelesshub.ca>

Klassen, J. et Spring, L. (2015). *Counting women in: a gender-based analysis of homelessness*. Canadian Centre for Policy Alternatives - Manitoba. Extrait de : <https://www.policyalternatives.ca>

Klingspohn, D. M. (2018). The importance of culture in addressing domestic violence for First Nation's women. *Frontiers in Psychology*, 9, 1-7.

Lazarus, L., Chettiar, J. Deering, K., Nabess, R., Shannon, K. (2011). Risky health environments: Women sex workers' struggles to find safe, secure and non-exploitative housing in Canada's poorest postal code. *Social Science & Medicine*, 73(11), 1600-1607. <https://doi.org>

Lyons, T., Krüsi, A., Pierre, L., Smith, A., Small, W., et Shannon, K. (2016). Experiences of Trans Women and Two-Spirit Persons Accessing Women-Specific Health and Housing Services in a Downtown Neighborhood of Vancouver, Canada. *LGBT Health*, 3(5), 373-378. doi: 10.1089/lgbt.2016.0060

Maki, K. (2017). *Housing, homelessness, and violence against women: A discussion paper*. Women's Shelters Canada. Extrait de : <https://homelesshub.ca>

Martin, C. M. et Walia, H. (2019). *Red women rising: Indigenous women survivors in Vancouver's downtown eastside*. Extrait de : <http://dewc.ca>

May, J., Cloke, P., et Johnsen, S. (2007). Alternative cartographies of homelessness: Rendering visible British women's experiences of 'visible' homelessness. *Gender, Place & Culture*, 14(2), 121-140.

McAleese, S. et Schick, L. (2018). *Housing, shelter, and safety: Needs of street-level/survival sex workers in Ottawa*. Extrait de : <https://static1.squarespace.com>

McInnes, S. (2016). *Fast Facts: 4 things to know about women and homelessness in Canada*. Canadian Centre for Policy Alternatives. Retrieved October 21 2018 from www.policyalternatives.ca

- Miladinovic, Z. et Mulligan, L. (2015). *L'homicide au Canada, 2014*. Juristat. Statistique Canada. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>
- Miller-Perrin, C et Wurtele, S. (2017). Sex trafficking and the commercial sexual exploitation of children. *Women & Therapy, 40*, 1-2, 123-151. Extrait de : <https://www.researchgate.net>
- Montgomery, P., Brown, S., et Forchuk, C. (2011). A comparison of individual and social vulnerabilities, health, and quality of life among Canadian women with mental diagnoses and young children. *Women's Health Issues, 21*(1), 48-56.
- Murphy, L. (2016). *Labor and sex trafficking among homeless youth: A ten-city full report*. Extrait de : <https://oag.ca.gov>
- Native Women's Association of Canada (NWAC). (2018). Housing. Extrait de : <https://www.nwac.ca>
- Nelson, K.M. (1992). Fostering homeless children and their parents too: The emergence of whole-family foster care. *Child Welfare, 71*, 575-584.
- Nemiroff, R., Aubry, T., et Klodawsky, F. (2011). From homelessness to community: Psychological integration of women who have experienced homelessness. *Journal of Community Psychology, 39*(8), 1003-1018. doi: 10.1002/jcop.20486
- O'Donnell, V., Wallace, S. (2011). *First Nations, Métis and Inuit Women*. Component of Statistique Canada Catalogue no. 89-503-X. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>
- OACAS (Les sociétés d'aide à l'enfance et les agences de mieux être pour enfants et familles) (2016). *UNE VISION UNE VOIX : Changer le système du bien-être de l'enfance pour les Afro-Canadiens*. Extrait de : <http://www.oacas.org>
- Ontario Aboriginal Housing Services. (2019, December 11). *Statement on National Urban Indigenous Housing Strategy*. Extrait de : <http://unhousingrapp.org>
- Paradis, E., Novac, S., Sarty, M., et Hulchanski, J. D. (2008). *Better off in a shelter? A year of homelessness & housing among status immigrant, non-status migrant, and Canadian-born families*. Extrait de : <http://www.urbancentre.utoronto.ca>
- Paradis, E. (2015). "I Would Like Us to Unite and Fight for Our Rights Together Because We Haven't Been Able to Do It Alone": Women's Homelessness, Disenfranchisement, and Self-Determination. In J.M. Kitty (Ed), *Within the Confines: Women and the Law in Canada* (pp. 52-75). Canadian Scholars' Press.
- Perreault, S. (2015). *La victimisation criminelle au Canada, 2014*. Juristat. Statistique Canada. Retirved from <https://www150.statcan.gc.ca>
- Pleace, N., et Bretherton, J. (2013). The case for Housing First in the European Union: A critical evaluation of concerns about effectiveness. *European Journal of Homelessness, 7*(2), 21-41.
- Pleace, N. (2016). *Exclusion by Definition: The Under-representation of Women in European Homelessness Statistics*. In P. Mayock et J. Bretherton (Eds.), *Women's Homelessness in Europe* (pp. 105-126). London: Palgrave Macmillan.
- Prentice, J. et Simonova, E. (2019). *Conditions de logement des ménages dirigés par des femmes*. CMHC – SCHL. Extrait de : <http://publications.gc.ca>
- Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Volume 1a. (2019a). Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Extrait de : <https://www.mmiwg-ffada.ca>
- Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Volume 1b. (2019b). Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Extrait de : <https://www.mmiwg-ffada.ca>
- Ricard-Guay, A. et Hanley, J. (2014). *Rapport : Intervenir face à la traite humaine : La concertation des services aux victimes au Canada*. Extrait de : <http://www.cathii.org>
- Ristock, J., Zoccole, A. (2011). *Aboriginal Two-Spirit and LGBTQ Migration, Mobility and Health Research Project: Vancouver Final Report*. 2 Spirited People of The 1st Nations. Extrait de : <http://www.2spirits.com>
- Rodrigue, S. (2016). *L'itinérance cachée au Canada*. Catalogue Statistique Canada no. 75-006-X. Ottawa. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>
- Roman, N.P., et Wolfe, P.B. (1995). *Web of failure: The relationship between foster care and homelessness*. Washington, DC: National Alliance to End Homelessness.
- Sample, E. (2018). *Preventing and Addressing*

Women's Homelessness: Lessons from Canada, Finland and Sweden. Winston Churchill Memorial Trust. Extrait de : <https://www.wcmt.org.uk>

Schiff, R. et Waegemakers Schiff, J. (2010) Housing needs and preferences of relatively homeless Aboriginal women with addiction. *Social Development Issues*, 32(3), 65 – 76. <https://www.ingentaconnect.com>

Schwan, K., Gaetz, S., French, D., Redman, M., Thistle, J., et Dej, E. (2018). *Que faudrait-il faire? Des jeunes de partout au Canada parlent de la prévention de l'itinérance chez les jeunes.* Toronto, Ont : Canadian Observatory on Homelessness Press. Extrait de : <https://www.homelesshub.ca>

Scrim, K. (2009). *La victimisation autochtone au Canada : sommaire de la littérature.* Ministère de la Justice Canada. Extrait de : <https://www.justice.gc.ca>

Sécurité publique Canada. (2016). 2016 Forum national sur la traite de personnes Rapport sommaire. Extrait de : <https://www.publicsafety.gc.ca>

Segaert, A. 2017. *Étude nationale sur les refuges : Étude nationale sur les refuges 2005-2014 : l'utilisation des refuges d'urgence au Canada.* Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance. Emploi et développement social Canada. Extrait de : <https://ighub.org>

Sekharan, V. (2015). *Infographique: les femmes canadiennes pauvres.* Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Extrait de : <https://www.homelesshub.ca>

Shelton, K. H., Taylor, P. J., Bonner, A., et van den Bree, M. (2009). Risk factors for homelessness: Evidence from a population-based study. *Psychiatric Services*, 60(4), 465-472.

Shinn, M.B., Rog, D.R., Culhane, D.P. (2005). Family Homelessness: Background Research Findings and Policy Options. Extrait de : <http://repository.upenn.edu>

Sinha, V., et al. (2011). *Kiskisik Awasisak: Remember the Children. Understanding the Over-representation of First Nations Children in the Child Welfare System.* Ontario: Assembly of First Nations.

Société canadienne d'hypothèque et de logement (2018). Rapport sur le marché locatif - Faits saillants canadiens. CMHC – SCHL. Extrait de <https://assets.cmhc-schl.gc.ca>

Société canadienne d'hypothèque et de logement (2019a). Données sur les besoins impérieux en matière de logement. CMHC – SCHL. Extrait de : <https://www.cmhc-schl.gc.ca>

Société canadienne d'hypothèque et de logement. (2019b).

What We Heard The Unique Housing Needs of Women. National Housing Strategy. Extrait de : <https://www.placetocallhome.ca>

Statistique Canada (2014). Enquête sur les maisons d'hébergement. Catalogue Statistique Canada. Ottawa. Extrait de : <https://www.statcan.gc.ca>

Statistique Canada (2016). *Enquête sur les établissements d'hébergement pour les victimes de violence.* Catalogue Statistique Canada. Ottawa. Extrait de : <https://www.statcan.gc.ca>

Statistique Canada (2019a). *Premiers résultats de l'Enquête canadienne sur le logement, 2018.* Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>

Statistique Canada. (2019b). *Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2017-2018.* Catalogue Statistique Canada. Ottawa. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca>

Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. (2017). *Faits saillants (2016) : Dénombrement ponctuel coordonné de l'itinérance dans les collectivités canadiennes de 2016.* Emploi et Développement social Canada. Extrait de : <https://www.canada.ca>

Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. (2019). *Tout le monde compte, un guide sur les dénombrements ponctuels au Canada.* Extrait de : <https://www.canada.ca>

Styron, T.H., Janoff-Bulman, R., Davidson, L. (2000). "Please Ask Me How I Am": Experiences of Family Homelessness in the Context of Single Mothers' Lives. *Journal of Social Distress and the Homeless*, 9, 143-165. <https://link.springer.com>

Thurston, W., Roy, A., Clow, B., Este, D., Gordey, T. Haworth-Brockman, M., et McCoy, L. (2013). Pathways into and out of homelessness: Domestic violence and housing security for immigrant women. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 11, 278-298

Trocmé, N., Knoke, D., et Blackstock, C. (2004). Pathways to the overrepresentation of Aboriginal children in Canada's child welfare system. *Social Service Review*, 78: 577-600.

Tutty, L.M., Ogden, C., Giurgiu, B., et Weaver-Dunlop, G. (2014). I Built My House of Hope: Abused Women and Pathways Into Homelessness. *Violence Against Women*, (19)12, 1498-1517. doi: 10.1177/1077801213517514

Tutty, L. (2015). "Addressing the safety and trauma issues of abused women: A cross-Canada study of YWCA shelters." *Journal of International Women's Studies*, 16(3), 101-116.

Van Berkum, A., et Oudshoorn, A. (2015). *Best practice guidelines for ending women's and girls' homelessness*. Ottawa: Homelessness Partnering Strategy. Extrait de : <https://www.abeoudshoorn.com>

Vecchio, K. (2019). *Survivre à la violence et renforcer la résilience – étude sur le réseau canadien de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence*. Extrait de : <https://www.ourcommons.ca>

Ville de Toronto (2018). *City Council Consideration on June 26, 2018 for the 2019 Shelter Infrastructure Plan and System Update Report*. Toronto City Council. Extrait de : <http://app.toronto.ca>

Wall-Wieler, E., Roos, L. L., Bolton, J., Brownell, M., Nickel, N. C., et Chateau, D. (2017). Maternal health and social outcomes after having a child taken into care: Population-based longitudinal cohort study using linkable administrative data. *Epidemiol Community Health*, 71, 1145-1151. doi: 10.1136/jech-2017-209542

Wallace, B. Klein, S. Reitsma-Street, M. (2006). *Denied Assistance: Closing the Front Door on Welfare in BC*. Canadian Centre for Policy Alternatives. Extrait de : <https://www.policyalternatives.ca>

Walsh, C.A., Beamer, K. Alexander, C., Shier, M.L., Loates, M., Graham, J.R. (2010). Listening to the Silenced: Informing Homeless Shelter Design for Women through Investigation of Site, Situation, and Service. *Social Development Issues*, 32(3), 35-49. Extrait de : <https://www.ingentaconnect.com>

Walsh, C.A., MacDonald, P., Rutherford, G.E., Moore, K., Krieg, B. (2012). Homelessness and Incarceration among Aboriginal Women: An Integrative Literature Review. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 9(2), 363-386. <https://www.semanticscholar.org>

Walsh, C. A., Rutherford, G. E., et Kuzmak, N. (2009). Characteristics of Home: Perspectives of Women Who Are Homeless. *The Qualitative Report*, 14(2), 299-317.

Watson, J. (2011). Understanding survival sex: Young women, homelessness and intimate relationships. *Journal of Youth Studies*, 14(6), 639-655.

Watson, J. (2016). Gender-based violence and young homeless women: Femininity, embodiment and vicarious physical capital. *The Sociological Review*, 64(2), 256-273.

Wesely, J. (2009). "Mom said we had a money maker": Sexualization and survival contexts among homeless women. *Symbolic Interaction*, 32(2), 91-105. doi: 10.1525/si.2009.32.2.91

Yerichuk, D., Johnson, B., Felix-Mah, R., & Hanson, T. (2016). Housing and Homelessness Policy Recommendations for Indigenous Women Affected by Domestic Violence: A Scoping Review. *Alberta Interagency Council on Homelessness*, 1-113. Retrieved May 4, 2019.

Zlotnick, C., Kronstadt, D., & Klee, L. (1998). Foster care children and family homelessness. *American Journal of Public Health*, 88, 1368-1370.